

CPPAP N° 0922 G 82135

JUILLET/AOÛT 2018
6 EUROS

l'école émancipée

N° 72

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910



L'EUROPE EN DÉRIVE XÉNOPHOBÈ

DOSSIER :
**QUESTIONS
DE JEUNESSE**
P. 14-20

- Lycée professionnel, grand bond en arrière P. 6-7
- Après les manifestations du 26 mai P. 10-11
- Palestine aujourd'hui P. 24-25



JOURNÉES D'ÉTUDES DE L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE



Après une année de militantisme marquée par les mobilisations contre la loi Travail, les attaques contre la Fonction publique et les services publics, les universités et aujourd'hui le mouvement des cheminot-es ou encore les actions de soutien aux migrant-es, les journées (et soirées !) d'étude de l'École émancipée auront lieu les 7, 8, 9 et 10 juillet 2018 au Centre du Rocheton, près de Melun (77), et seront, selon toute vraisemblance, riches en bilans, débats, formations, disputes, bouillonnements intellectuels... **En voici le programme :**

SAMEDI 7 JUILLET

15h-18h : « La Fabrique scolaire de l'histoire » avec Laurence De Cock.

20h30-23h : Film « Les politiques migratoires et la crise de l'accueil ».

DIMANCHE 8 JUILLET

9h-12h : Assemblée Générale Statutaire des Ami-es de l'École émancipée.

14h-17h : « Militer autrement »
Le community organizing (organiser les inorganisé-es) avec Adeline De Lépinay.

17h-18h30 : Ateliers pratiques d'éducation populaire.

20h30-23h : Le cinéma militant : des groupes Medvedkine à aujourd'hui (quand le mouvement social fabrique ses images) avec Flora Marchand.

LUNDI 9 JUILLET

Journée « Quel syndicalisme ? »

9h-12h : Le syndicalisme face aux questions de race et de genre, une approche historique avec Cécile Ropiteaux et Vincent Gay.

14h-17h : Les enjeux actuels du syndicalisme (saliariat-unité-modes d'action) avec Baptiste Giraud.

20h30... : Soirée festive et que celui ou celle qui a soif vienne !

MARDI 10 JUILLET

9h-12h : Les migrant-es (situation, solidarités, actions citoyennes) avec Olivier Favier.



DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Nicolas BENIES, 29, rue Bellevue 14000 CAEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION :
Claire BORNAIS, Mary DAVID, Bernard DESWARTE,
Bruno DUFOUR, Judith FOUILLARD,
Véronique PONVERT, Cécile ROPITEAUX,
Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE : École Émancipée
CONCEPTION GRAPHIQUE : Eric MONTELLO
IMPRESSION : RIVATON ET COMPAGNIE
177 Allée des Érables, 93420 Villepinte

L'École Émancipée, tendance de la FSU, a aussi un site :
www.ecoleemancipee.org

Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats.
Vos réactions, vos suggestions d'articles
sont à envoyer à Bernard Deswarte,

e-mail: bernard.deswarte@gmail.com
Pour paraître dans le prochain numéro, les articles doivent être
envoyés avant le 1^{er} septembre 2018.

Le n° 71 de la revue de mai-juin 2018
a été tiré à 1100 exemplaires.

PHOTO DE COUVERTURE: J. ANTHONY/SOS MÉDITERRANÉE



ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

» PAR CARTE BLEUE SUR LE SITE DE L'ÉE

» PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE :
L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE
C/O YVES CASSUTO,
25, RUE DE LA SOURCE
54000 NANCY

**OU DÈS MAINTENANT
PAR RENOUVELLEMENT
AUTOMATIQUE !**

- » ABONNEMENT INDIVIDUEL ET STRUCTURE SYNDICALE : 33 EUROS.
- » ABONNEMENT TARIF RÉDUIT (REVENUS INFÉRIEURS À 1500 EUROS) : 22 EUROS.
- » ABONNEMENT DE SOUTIEN : 55 EUROS OU PLUS...
- » ABONNEMENTS MULTIPLES : AJOUTER 11 EUROS PAR EXEMPLAIRE SUPPLÉMENTAIRE.

JE M'ABONNE POUR :

- UN AN
- DEUX ANS (MULTIPLIER PAR 2 LE MONTANT DE L'ABONNEMENT)

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE : VILLE :

E-MAIL :

SOMMAIRE

p. 2 : Journées d'études de l'École Émancipée

p. 3 : Édito

ÉDUCATION

p. 4 et 5 : Premier degré : la culture de l'évaluation, on y est...

p. 6 et 7 : Lycée professionnel : un grand bond en arrière

p. 8 : Évaluation en Langues Vivantes Étrangères et Régionales : un modèle à ne pas suivre ?

SYNDICALISME

p. 9 : 9^e congrès national du SNASUB-FSU

p. 10 et 11 : Réflexion autour des manifestations du 26 mai

FÉMINISME

p. 12 et 13 : Irlande, un « Oui » aux droits des femmes !

DOSSIER : p. 14 à 20

Questions de jeunesse



INTERNATIONAL

p. 21 : État espagnol : turbulences politiques

p. 22 et 23 : France-Kanaky 1968-2018

p. 24 et 25 : Palestine aujourd'hui

HISTOIRE

p. 26 et 27 : Apports et limites de Mai 68

CULTURE

p. 28 : Herman Melville, un révolté incarné par Moby Dick

p. 29 : Révolte et émancipation dans les années 1960
Notre odyssee

p. 30 : Histoires de familles

p. 31 : C'est les vacances ! Le temps du jazz

p. 32 : Attac, c'était il y a vingt ans...

(Extrême)-droitisation de l'Europe

Le 27 mai 2018, en Italie, le gouvernement proposé par le mouvement populiste 5 étoiles et le parti d'extrême droite de la Lega est refusé par le Président de la République. Ce refus fait suite aux pressions conjointes de la commission européenne, de la BCE et des gouvernements français et allemands. Le ministère de l'économie du 3^{ème} PIB de la zone euro occupé par un de ses contempteurs ? Impensable.

Le 31 mai 2018, une nouvelle équipe gouvernementale est proposée et acceptée. Cette fois, la présence dans ses rangs, en tant que ministre de l'intérieur, de Matteo Salvini, chef de file de l'extrême droite, n'émeut personne. Le temps où l'accession au gouvernement de l'extrême droite autrichienne s'accompagnait de sa mise sous surveillance⁽¹⁾ est d'un autre siècle.

Début juin, l'*Aquarius*, avec à son bord 629 migrant-es, se voit refuser la possibilité d'accoster en Italie sur ordre du ministre de l'intérieur. Le silence en Europe est alors assourdissant. Seul le nouveau gouvernement espagnol l'a brisé.

Deux semaines intenses de leçons sur l'ère politique qui vient. Les classes dirigeantes européennes, allemandes et françaises en tête, s'accommodent aujourd'hui de l'extrême droite pour peu qu'elle soit €uro compatible. Le respect des droits humains, censément au fondement de la construction européenne, repassera.

La séquence rappelle la possibilité, toujours présente, d'un effondrement de l'UE dont la faiblesse n'est pas qu'économique. Certes, le refus d'une coopération politique, l'absence de solidarité, institutionnalisée par les traités européens ont fait de l'UE le maillon faible de la mondialisation financière. Mais la déflagration pourrait tout autant provenir d'une étincelle boursière que d'une implosion politique. Angela Merkel est d'ailleurs déjà menacée de voir sa majorité éclater sur les questions migratoires.

De cet épisode, il faut aussi retenir le cynique rappel au devoir de solidarité d'Emmanuel Macron, au moment même où l'Espagne annonçait qu'elle accueillerait l'*Aquarius*. Ce cynisme est celui d'un politique qui se disait, il y a un an, autant de droite que de gauche, mais qui a depuis embrassé l'autoritarisme des droites européennes les plus dures : chasse aux migrant-es, criminalisation des militant-es solidaires, état d'urgence permanent, restriction des libertés de la presse, répressions des mouvements sociaux, gouvernement par ordonnances et mépris des « corps intermédiaires », notamment des syndicats. Le président des ultra riches est en même temps celui du vieux pouvoir vertical et autoritaire.

E. Macron n'a pas seulement bousculé le paysage politique traditionnel, il est l'incarnation de l'inquiétante dynamique politique qui balaie une partie de l'Europe. Il installe un nouveau régime de gouvernement qui modifie substantiellement les règles du jeu. Une nouvelle époque s'ouvre. Le mouvement syndical et social doit en tirer, très vite, toutes les conséquences. ●

JULIEN RIVOIRE

1) En 1999, la participation du FPÖ de Jorg Haider au gouvernement autrichien entraîne la mise sous surveillance de l'Autriche par les membres de l'UE, afin de vérifier si les droits démocratiques sont respectés.

Premier degré : la culture de l'évaluation, on y est.

Quand Jean-Michel Blanquer évoque le caractère inégalitaire de notre système scolaire pour justifier ses réformes, il y a une véritable mystification dont on a déjà fait collectivement l'analyse. Ce qu'entend faire Blanquer, c'est exacerber les politiques éducatives qui ont fait de notre système scolaire un des plus inégalitaires des pays de l'OCDE, et ce de façon cohérente, à chaque échelon du système éducatif.

Son projet est bien d'assumer pleinement le caractère ségrégatif de l'école et d'avancer dans cette voie. Pour le réaliser, il faut organiser très vite la différenciation des parcours, en restreignant l'ambition de l'école à l'apprentissage des fondamentaux, en individualisant les parcours et les apprentissages, en isolant chaque élève dans un devenir scolaire socialement déterminé. Et en restreignant la possibilité pour les enseignant-es de résister à cette machine de guerre qu'est la libéralisation du système scolaire. C'est le sens des premières mesures qui concernent le premier degré, où le système d'évaluation qu'il entend imposer a une fonction centrale.

Des évaluations standardisées pour imposer des pratiques

À l'heure qu'il est, Blanquer a commencé à déployer son arsenal de textes pour orienter les pratiques enseignantes et les apprentissages des élèves dans le sens qui correspond à son projet. Si les ingrédients qu'il propose sont tous déjà connus, voire éculés, c'est l'articulation entre eux qui fait la différence. La généralisation des évaluations au CP et au CE1 à la rentrée 2018 marque de manière significative l'entrée dans une nouvelle ère, celle de la culture de l'évaluation et du pilotage par les résultats. Sous prétexte d'efficacité, il ne s'agira plus pour le ministère de modifier des contenus d'apprentissages prescrits par les programmes mais de mettre en place des évaluations dont la forme et

le contenu détermineront aussi bien les contenus d'apprentissage à privilégier au détriment d'autres que les méthodes que l'on veut imposer. Les programmes, référence nationale, tout comme la liberté pédagogique inscrite dans la loi sont ainsi contournés et méprisés et la conception du métier d'enseignant-e gravement remise en cause.

Ainsi le retour sur le devant de la scène de la méthode syllabique, qui serait la solution aux difficultés des élèves dans la maîtrise de la langue écrite, n'aura pas besoin de passer par une modification des programmes mais constituera le passage obligé pour que les élèves réussissent les évaluations. Alors que l'on sait que cette méthode exclusive constitue un leurre facile à dévoiler au regard de la recherche, sa généralisation n'aura d'autre résultat que de conforter les inégalités scolaires qui participent de la reproduction des inégalités sociales. La meilleure preuve est celle des effets de la politique de Blanquer quand il était DGESCO sous le mandat Sarkozy : les mêmes méthodes avaient été préconi-



sées dès 2005 puis institutionnalisées avec les programmes de 2008. Les résultats sont irréfutables : les évaluations internationales PIRLS 2016 mettent en



évidence que les élèves scolarisés entre 2006 et 2015 (donc soumis aux préconisations de 2005 puis aux programmes de 2008) obtiennent des résultats en baisse en ce qui concerne les compétences en langue. Ce ne sont pas les questions de codage-décodage qui posent problème mais bien la compréhension des textes.

L'activité enseignante sous contrôle

Même si les évaluations standardisées, aussi contestables soient-elles pour les apprentissages des élèves, ne font pas figure de nouveauté sous des gouvernements conservateurs, leur inscription dans un projet éducatif global n'a rien d'anecdotique et doit être considérée comme emblématique de l'inflexion politique voulue par Blanquer.

Il s'agit dans le protocole mis en place de proposer aux élèves une batterie d'exercices tout à fait classiques et qu'on trouve sans difficulté dans les fichiers de CP, à la nuance près qu'ils ne concernent que certains pans des apprentissages (en lecture, le code plutôt que le sens, en maths, la suite numérique plutôt que la quantité par exemple). La nouveauté ne



réponses en matière de formation pourront ainsi être apportées, et plus sûrement imposées que proposées. La formation continue ne s'appuiera plus sur les besoins identifiés à partir de l'analyse de l'activité enseignante mais à partir des résultats des élèves. C'est un changement de paradigme et c'est bien ce qu'on appelle le pilotage par les résultats ! Nous y sommes. C'est ainsi que les évaluations des élèves sont un instrument pour orienter les pratiques, les uniformiser en vue d'infléchir de l'intérieur les finalités du système éducatif. Le recours à la méthode syllabique n'aura pas besoin d'entrer dans les textes, les résultats aux tests et la « formation » qui en

découlera sauront l'imposer, avec certainement pression des familles à l'appui.

Un projet politique cohérent

N'allons pas imaginer que l'école soit en dehors des problématiques sociales et politiques du moment, qu'elle fonctionne hors de tout contexte et que ceux qui gouvernent le monde acceptent de se priver de ce levier que chacun s'accorde à qualifier de déterminant pour l'avenir. La poussée du libéralisme contre laquelle tente de s'organiser le mouvement social n'épargne pas l'école. Si les sociaux-démocrates s'inspiraient volontiers de la Finlande en matière d'éducation, c'est dans les pays anglo-saxons que les libéraux puisent leur inspiration. Une des particularités des systèmes scolaires de ces pays est d'utiliser les outils pédagogiques à des fins de management. Il s'agit en fait de dé-professionnaliser le métier d'en-

seignant-e pour en faire un instrument des politiques éducatives. Et de faire des enseignant-es les acteurs contraints d'un projet ségrégatif pour l'école. C'est dans cette perspective que nous devons aussi analyser les effets de la mise en place des évaluations en CP.

Dans ces conditions, ce n'est pas seulement la professionnalité des enseignant-es qui est attaquée : des instances exerçant un pouvoir hiérarchique seront à l'initiative des choix pédagogiques, des démarches d'enseignement, de la hiérarchisation des savoirs enseignés, des outils d'évaluation. En perdant la maîtrise, non seulement des outils, mais des gestes professionnels, c'est la dimension de conception du métier qui est remise en cause. Ainsi dépossédé-es de leur expertise, la perte du sens de leur métier guette les enseignant-es.

Des ripostes nécessaires

Blanquer a fourni suffisamment d'éléments d'analyse de sa politique pour que les enseignant-es soient en capacité, collectivement, de ne pas se laisser enfermer dans une telle vision de l'école et du métier, au risque de devenir eux-mêmes les instruments d'une politique éducative dont ils dénoncent les finalités. C'est pour cette raison que syndicalement, nous devons nous opposer fermement à la généralisation de ces évaluations, l'utilisation par l'administration des données fournies étant le premier palier de notre assujettissement à ces politiques contraires à la démocratisation scolaire et au respect de notre professionnalité. Le slogan : « *repretons la main sur notre métier !* » pourrait ne plus être d'actualité et pourrait se transformer en « *ne nous laissons pas déposséder de notre métier !* ». Parce que, à l'instar des métiers de la santé, c'est bien ce qui est en train de nous arriver. Et dans tous les cas, ce sont les classes populaires qui payent le prix fort de cette réassignation de nos métiers. ●

CLAUDE GAUTHERON,
ADRIEN MARTINEZ

réside donc pas dans la nature de la tâche à effectuer mais dans le fait qu'il est fait abstraction du contexte d'apprentissage, que sont sélectionnées certaines compétences quand d'autres sont ignorées, que ce protocole s'impose à tous et qu'on laisse entendre qu'il permettra de remédier aux difficultés des élèves.

Que constatera-t-on ? Que les évaluations sont standardisées, qu'elles ne prennent pas en compte le contexte de la classe et ignorent la dimension pédagogique de l'enseignement (celle qui relève des choix de l'enseignant-e). Mais aussi que le rôle de l'enseignant-e est réduit à celui d'agent-e de « passation » et d'opérateur de saisie des réponses des élèves, que l'analyse des résultats, et c'est là que se situe l'aspect le plus dangereux pour le devenir du métier, leur est retirée pour être traitée par un logiciel au niveau du ministère. Cette analyse centralisée produira le « profil » de chaque élève et le « profil » de la classe, le second étant transmis à tous les étages de la chaîne hiérarchique et utilisé comme indicateur permettant un pilotage « au plus près » de la réalité de chaque classe. Des



Lycée professionnel : un grand

En quelques années, la voie professionnelle scolaire s'est profondément modifiée. Diminution forte des CAP, disparition des BEP, disparition des examens terminaux et nationaux et montée en puissance des bacs pros, lesquels pour autant ne garantissent plus l'accès à un emploi à la sortie du lycée.

Le Ministre Blanquer, a présenté son projet de réforme de la voie professionnelle, annoncée comme sa deuxième priorité, le lundi 28 mai, reprenant les grandes lignes du rapport Marcon-Calvez remis en février 2018. L'édito qui ouvre le dossier de présentation de la réforme est rempli de bons sentiments : « expertise », « dynamisme pédagogique », « intelligence collective au service de la réussite », « le lycée professionnel est indispensable à l'avenir de notre pays ». De grandes phrases savamment soupesées et qui font l'impasse délibérée sur les conséquences réelles pour la voie professionnelle publique.

La priorité de l'apprentissage

Le discours politique de Blanquer n'est pas nouveau et s'inscrit dans la continuité des ministres de l'EN successifs qui, chacun leur tour, ont promis d'en faire « la priorité des priorités » ou encore une filière « d'excellence » à travers... l'apprentissage. Face au chômage des jeunes, il n'y a pas d'alternative. Il faut « transformer le lycée professionnel » pour développer une « école d'entrepreneurs » ! Place partout à l'apprentissage : chaque LP devra se doter d'une UFA (unité de formation par apprentissage), et les lycéen-nes devront pouvoir emprunter des « passerelles » à tout moment de leur cursus pour pouvoir faire leur formation en apprentissage ou encore pour regagner la voie scolaire en cas de rupture de contrat. Blanquer répond ainsi à une revendication récurrente de la CGPME qui était de voir passer le bac pro à 2 ans dans le seul but de ne

pas s'engager sur des contrats d'apprentissage de 3 ans. Lorsque l'on connaît la réalité du recrutement des apprentis-es, on devine déjà quel profil d'élève sera jugé « employable » et encouragé à rejoindre l'apprentissage. Le risque est grand de voir les LP encore plus ségrégués qu'ils ne le sont actuellement.

L'employabilité avant tout

En 2015, dans une note intitulée « L'apprentissage au service de l'emploi », le Conseil d'analyse économique préconisait de baisser la part de l'enseignement général pour le seul CAP, au prétexte que celui-ci était responsable du décrochage tant il représentait un obstacle pour des élèves aux parcours difficiles. Aujourd'hui, Blanquer va encore plus loin puisque les nouvelles grilles horaires prévoient une chute brutale des horaires de l'enseignement général : - 40 % pour la LV2, - 13 % pour le français et l'histoire-géo, - 16 % pour les mathématiques... Une baisse des horaires qui vise également les enseignements professionnels dont certains enseignements seront faits en co-intervention avec un-e professeur-e de maths ou de français, dans une seule visée utilitariste de l'enseignement général. Au total, ce sont plus de 9 semaines de cours supprimées pour

les élèves de LP, tirant ainsi une balle dans l'objectif d'élévation du niveau de qualifications et de connaissances pour tou-tes. Avec une telle amputation, qui peut croire encore que le bac pro, déjà bien entamé avec la réforme de 2009, continuera à exister sous sa forme actuelle ? D'évidence, c'est la casse du diplôme même qui est à l'œuvre, au profit de certificats de qualification professionnelle et titres professionnels, lesquels témoignent de la seule bonne adaptation à un poste de travail. Gouvernement et patronat, à travers la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », veulent généraliser la constitution des diplômes en blocs de compétences. Pour les futur-es salarié-es, c'est une dégradation des possibilités de mobilité professionnelle, le barrage de l'accès aux études supérieures et l'assurance d'un avenir de salarié-es précaires.

Des familles de métiers très contrastées

Malgré une insertion professionnelle difficile pour la plupart, certaines filières, dont les métiers restent valorisés, permettent encore une insertion professionnelle rapide ou la poursuite d'études réussies. Lorsque les professions intermédiaires (12% des enfants de cadres sont scolarisés



PHOTO : D. R.

bond en arrière

dans la voie pro contre 60 % des enfants d'ouvriers) doivent scolariser leur enfant au LP, leurs ressources et leur capacité à s'informer les poussent à opter pour la « bonne » filière qui permet un parcours réussi. La relégation s'opère bien plus brutalement selon les filières vers lesquelles les élèves sont orienté-es à l'issue de la 3^e. La filière administrative tertiaire (gestion administrative), laquelle scolarise 75 000 élèves, est tout particulièrement marquée socialement et ethniquement. Blanquer a ainsi annoncé que la filière, qu'il avait lui-même mise en œuvre et dont l'échec est manifeste, allait être réduite de moitié et annonce son intégration dans une famille des « Métiers de la gestion administrative, du transport, de la logistique et de la sécurité ». On l'aura compris, il ne s'agit pas ici de revalorisation, mais de la création d'une filière dont on voit mal la cohérence, sauf à opérer le tri social parmi les élèves orienté-es en LP : la plupart des enfants issus de familles populaires fourniront la main-d'œuvre des Amazon, Sarenza, ou iront officier comme vigiles de supermarchés...

Dorénavant, à l'issue de la 3^{ème}, les élèves choisiront la famille de métiers qu'ils souhaitent intégrer et feront le choix en fin de 2^{de} du bac pro préparé. La création d'une 2^{de} professionnelle généraliste permet de répondre à une revendication récurrente de la CGPME, qui était de passer le bac pro à 2 ans, dans le seul but de ne pas s'engager sur des contrats d'apprentissage de 3 ans. Le risque est grand de voir des diplômés encore dépouillés de leur aspect professionnalisant, en matière d'acquisition des savoir-faire et des gestes techniques. Si l'on ajoute à cette diminution brutale de la durée de formation la transformation des diplômés en « blocs de compétences », avec une « attestation de formation » délivrée en fin de cursus, le MEDEF peut se réjouir et applaudir des deux mains. C'est en fait le retour du « livret ouvrier » du XIX^e siècle. Le travailleur sera formé à



des activités ciblées, localisées et qui répondent immédiatement aux besoins des patrons.

Les campus d'excellence : laboratoire et vitrine de la voie pro

Alors que les LP subissent la baisse de la taxe d'apprentissage, qu'ils sont sous-investis par les régions, Blanquer annonce la création d'ici 2022 de 3 campus « d'excellence » par région, accompagnée d'un appel à projet doté de 50 millions d'euros. Les campus des métiers et des qualifications, au nombre de 78, font figure aujourd'hui de vitrine de la voie pro et pour la plupart ne sont que des réseaux d'établissements, éclatés sur plusieurs sites. Ils permettent surtout la mise en place de la mixité des parcours, des publics et des formations. Ces campus d'excellence, appelés aussi « Harvard professionnels », devraient regrouper en leur sein un CFA, un LP, un internat, des sections de STS ou d'IUT, des incubateurs d'entreprise, des laboratoires de recherche, des équipements sportifs... et auront vocation à « former les talents aux métiers de demain ». On voit surtout se dessiner une voie professionnelle à

deux vitesses, où la « transformation de l'enseignement professionnel » viserait à l'élévation du niveau de qualification pour quelques-uns et le formatage et l'adaptation immédiate à l'emploi pour les autres.

Vers la liquidation de la voie pro

La réforme telle qu'elle est annoncée ne peut que nous questionner sur l'avenir du fonctionnement des LP. L'établissement de réseaux d'établissements sur le plan thématique ou géographique, la mise en parallèle de l'enseignement professionnel avec celui de l'apprentissage ouvre la porte à la fusion des LP et des CFA. Il est impensable d'imaginer que cette réforme se fasse au profit des LP et de ses personnels, elle constitue surtout une véritable aubaine pour porter un coup fatal aux PLP. Il est à craindre que le ministère cherche à aligner au maximum le statut du PLP sur celui des formateurs des centres d'apprentissage. L'apprentissage permettrait une rotation des effectifs et, de fait, une annualisation du temps de travail, mais aussi de continuer à sacrifier de plus en plus d'heures de cours en lycée avec pour conséquence une campagne de suppression de postes massive et un sacrifice des contenus disciplinaires.

Au-delà des remises en cause portées sur le statut des PLP, la qualité des formations pour les élèves en pâtira également. Par le passage à un système ne valorisant plus que les apports des entreprises par rapport à ceux de l'école publique, le gouvernement offre au patronat une armée de réserve de main-d'œuvre peu reconvertible, puisque vidée d'un maximum de savoirs initiaux apportés par les enseignements. La brutalité de ce gouvernement illustre son mépris de classe contre des jeunes économiquement et socialement en difficulté. Cette transformation à venir est bien une attaque brutale des ultralibéraux contre les enseignant-es et les générations futures. ●

OLIVER BAUDOIN,
ISABELLE LAUFFENBURGER,
PAUL LÉBOUC

Évaluation en Langues Vivantes Étrangères et Régionales : un modèle à ne pas suivre ?



L'évaluation en LVER recoupe différentes choses : le « contrôle » de connaissances transmises par l'enseignant-e mémorisées par l'élève, l'évaluation du processus d'apprentissage, celle des activités langagières (compréhension et expression écrites et orales), celle de compétences disciplinaires ou transversales. Depuis l'introduction du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) en 2001, qui a irrigué les programmes de LVER, le socle commun de 2005 et les réformes du collège et du lycée, il est surtout demandé aux enseignant-es d'évaluer les « compétences » qui sont liées à une approche dite « actionnelle » (l'idée étant que l'élève est un acteur social au sein même de la classe).

Les consignes et les grilles d'évaluation ont été progressivement construites de manière à ce que les enseignant-es puissent positionner les élèves sur un des 6 niveaux du CECRL (niveaux A1 à C2) dans chaque activité langagière. Outre le fait que ces niveaux de référence sont scientifiquement discutables, la difficulté est aussi de leur faire correspondre le système par notes et par compétences. Ces niveaux posent en outre le problème de la nuance. À l'arrivée, on demande aux enseignant-es de « jongler » entre ces trois modalités d'évaluation pour évaluer toutes les activités langagières de chaque élève dans des conditions d'enseignement/apprentissage déplorables (horaires insuffisants, effectifs pléthoriques, manque de matériel...). L'évaluation n'est plus envisagée comme outil de formation mais comme outil de certification. Les résultats priment sur le processus d'apprentissage. Avec les dangers que l'on sait : privatisation rampante,

attaque contre le diplôme national et mise en concurrence généralisée.

Des évaluations locales au Bac

Au lycée, cela est criant : les élèves passent actuellement une compréhension et une expression orale en évaluation en cours d'année (ECA), puis un écrit en épreuve terminale, sans compter d'autres épreuves écrites et orales s'ils ont des LVER en option. Bref, en LVER, tout est évalué en permanence. Une sorte « d'évaluationnisme aiguë », dont on ne sait pas s'il s'agit de réellement évaluer les performances des élèves ou celles des agent-es, quand certaines épreuves orales ont été annulées pour résultats trop bas !

Ces épreuves d'ECA, créées, mises en place et corrigées par les enseignant-es dans leur propre établissement – ce qui est chronophage et se fait au détriment du temps consacré aux apprentis-

sages – remettent en cause le caractère national du Bac, en plus de mettre potentiellement en concurrence les enseignant-es entre eux/elles, comme c'est également le cas au Bac Pro et en BTS où le contrôle en cours de formation (CCF) existe massivement. Ce renvoi au local des épreuves rend la résistance d'autant plus difficile.

Une logique à rediscuter syndicalement

Certes, tout cela n'est pas nouveau : la notion de compétences est devenue une préoccupation centrale pour l'OCDE dès la fin des années 1990 et pour la Commission européenne, qui fait adopter en 2006 le cadre européen des compétences clés. Cette approche a affecté à la fois les contenus et programmes d'enseignement et les pratiques pédagogiques, et pas seulement en LVER. La redéfinition du socle Fillon par Peillon l'a rendu plus présentable aux yeux du SNES notamment. Mais, à l'heure de la réforme du Bac et de la mise en place de Parcoursup, cette logique mérite d'être rediscutée syndicalement afin d'y apporter les réponses à la hauteur de l'attaque libérale qu'elle sous-tend, dès lors que la pédagogie est mise au service de la sélection et du tri social. ●

MARC ROLLIN



PHOTO: D. R.

9^e congrès national du SNASUB-FSU



Le SNASUB (syndicat national de l'administration scolaire, universitaire et des bibliothèques) a une place particulière dans la FSU, car il syndique des personnels qui, bien que contribuant à l'acte d'éducation, ne sont pas enseignant-es. Il représente trois des cinq filières regroupées sous la dénomination de personnels BIATSS : la filière administrative (AENES), la filière technique (ITRF) et la filière des bibliothèques. Il présente un aspect transversal dans le champ de l'éducation, car il regroupe des personnels relevant des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche et de la culture. Il a aussi la particularité d'être intercatégoriel, et de porter les revendications souvent différenciées des personnels des trois catégories (A, B et C). Il représente de plus les personnels titulaires comme contractuels et ceux-ci sont particulièrement nombreux dans son champ de syndicalisation (constituant près de 40 % des BIATSS dans le supérieur par exemple). Il représente aussi les retraité-es. Cette diversité des statuts, métiers, catégories n'est pas un obstacle à notre représentation par un seul syndicat : à l'échelle d'un établissement, d'un service ou d'une académie, ce qui nous unit est plus fort que ce qui peut nous diviser.

Le 9^e congrès du SNASUB s'est tenu à Blainville-sur-Mer, la semaine du 14 au 18 mai dernier. À cette occasion, les instances nationales du syndicat ont été renouvelées : la commission administrative nationale par un vote des adhérent-es en préparation du congrès, le bureau national, le secrétariat national. Pour le vote d'orientation, la tendance ÉÉ faisait partie de la liste de rassemblement, avec les tendances U&A et URIS, qui a obtenu près de 83 % des voix. Les listes Front



PHOTO: D. R.

unique et Emancipation ont rassemblé respectivement 12,2 et 4,8 % des voix. Durant le congrès, les camarades de l'EE ont proposé que la forme des débats soit plus accessible, avec la possibilité de s'exprimer depuis la salle plutôt que derrière le pupitre. Ils et elles ont largement contribué aux débats de la commission femmes et ont défendu la nécessaire participation du SNASUB comme de la FSU à la journée de mobilisation « marée populaire » du 26 mai, alors encore en discussions dans les syndicats nationaux comme dans la fédération.

Les défis pour préserver la Fonction publique

Comme dans tous les syndicats, le congrès a été un moment riche de débats, d'analyses et de précision de nos mandats.

La motion action votée en fin de congrès a pointé les graves attaques contre la Fonction publique et les services publics portées par le « programme action publique 2022 » du gouvernement. Pour le SNASUB, aucun des quatre chantiers contenus dans le document « refonder le contrat social avec les agents publics » n'est acceptable. Nous expérimentons déjà dans nos secteurs le recours massif à la précarisation des personnels, vecteur de difficultés d'exercice et de détériorations des conditions de travail. Nous connaissons aussi la

remise en cause de la part centrale de l'indiciaire dans notre rémunération : la part des primes dans le traitement dans les 3 catégories s'échelonne de 13 à plus de 30 % pour les personnels BIATSS titulaires⁽¹⁾. Quant à la remise en cause des CHSCT, la limitation des prérogatives des CAP, ou les plans de départs volontaires, c'est tout simplement la fin de nos statuts. Au contraire, pour assurer un service public de qualité et à rebours des suppressions de postes et dégradation des statuts par la rémunération au mérite, nous avons réaffirmé durant le congrès une revendication centrale pour nos collègues des trois filières : la nécessité d'un plan massif de requalifications des emplois, comme mesure de justice sociale pour mettre en adéquation les missions confiées aux personnels et les emplois qu'ils occupent.

D'autres mobilisations occupent nos secteurs d'activité et nous appelons nos collègues à y prendre toute leur part : luttes contre la loi « orientation et réussite des étudiants » et Parcoursup, contre les projets de fermeture des CIO, contre les projets de fusions d'académies. À l'issue du congrès, les défis à relever pour préserver la Fonction publique et les services publics ne manquent pas ! ●

JULIE ROBERT

1) Source : Bilan social 2015-2016 de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.



Réflexion autour des ma

Même s'ils se sont conclus *in fine* par une décision d'appel particulier de la FSU (sans rejoindre l'appel unitaire), les débats sur la participation de celle-ci aux manifestations du 26 mai ont montré des différences d'approches au sein des instances nationales de la fédération sur au moins deux questions : le rapport du syndicalisme aux « politiques » et l'unité syndicale. Nous voulons revenir ici sur le premier de ces deux points. Nous traiterons l'autre dans une prochaine revue.

Nous sommes confronté-es, en tant que syndicalistes, à un gouvernement qui, sous couvert d'une « légitimité électorale » largement surévaluée, se fixe comme objectif d'aligner la France sur les standards du libéralisme dans le reste de l'Union Européenne. Pour eux, c'est cela le « nouveau monde » ! Il s'agit de faire table rase de toutes les résistances maintenues qui faisaient de notre pays une sorte d'exception dans l'océan libéral. Macron s'attaque à toutes nos conquêtes sociales et entend modifier en profondeur notre modèle social. Depuis son arrivée au pouvoir, les attaques se sont succédées sur tous les terrains (droit du travail, assurance chômage, statuts, salaires, réformes dans l'éducation/le supérieur, plans sociaux dans le privé...) et peu de secteurs ont été épargnés. Et tout se fait avec une morgue et un vocabulaire dignes de Thatcher en Grande-Bretagne dans les années 80. La stratégie du gouvernement est de frapper fort et en continu sur tout ce qui n'est pas riche afin de priver chacun-e de toute capacité de réaction et de provoquer sidération et anesthésie. Les résultats sont contradictoires : certes,

Macron marque des points malgré les nombreuses résistances mais dans le même temps, son image se dégrade à toute vitesse et il apparaît pour ce qu'il est, un président qui mène une politique pour les plus riches.

Toutes les luttes existantes ont créé un « climat social » qui a donné l'occasion aux salarié-es de prendre part aux mobilisations sans céder à la résignation, mais ce climat n'a pas permis pour l'instant d'intensifier ces mobilisations, ni d'étendre et de généraliser la contestation afin de gagner vraiment.

Dans ce contexte, à partir des difficultés à construire un front gagnant à partir de mobilisations « traditionnelles », même si l'on peut envisager des « freins » objectifs à cela (absence de perspectives politiques à court terme, poids des défaites sociales des dernières années, répression de ce gouvernement autoritaire...), il nous faut cependant chercher les leviers nouveaux qui permettront de maintenir une véritable résistance et de gagner contre la politique de Macron.

Des choix de mobilisation complexes

Les choix à faire ne sont pas faciles : le 22 mars, nous craignons que la grève FP soit en deçà du 10 octobre, ce fut l'inverse ; la journée du 22 mai, malgré une unité syndicale totale dans la FP (comme quoi ce n'est pas forcément la réponse « magistrale » à toutes les difficultés de mobilisation...) n'a pas permis de monter d'un cran comme nous l'espérions, étant moins forte en termes de mobilisation des salarié-es que celle du 22 mars. La journée interpro du 19

avril (en pleine période de vacances) n'a pas fait recette, comme les précédentes. Tout cela avec une grève SNCF au caractère emblématique, qui dure maintenant depuis 2 mois tout en donnant le sentiment inquiétant de ne pouvoir gagner...

Avec une effervescence sociale réelle, et une absence de résignation chez les salarié-es, se traduisant par des résistances, il paraît nécessaire de s'inscrire dans un temps long. Car il y a nécessité de participer à la fragilisation du pouvoir en déconstruisant son discours auprès des salarié-es, auprès des citoyen-nes et de l'opinion publique. Il est indispensable de reconquérir le terrain pour imposer nos alternatives, notre modèle social, nos valeurs, afin de redonner espoir et envie de se battre à nos collègues, afin également d'empêcher la montée de l'extrême droite.

Toutes les initiatives visant à permettre l'expression de cette résistance « offensive » doivent être investies. C'est ce qui a été tenté avec le 26 mai lors de la « Marée populaire », avec associations, partis politiques et organisations syndicales de transformation sociale. La journée n'a pas eu la force espérée. Pourtant, elle a permis que s'affirme pour la première fois de manière unitaire et nouvelle dans la rue, dans tous les départements, une opposition aux politiques macroniennes rassemblant syndicats, associations et partis politiques. Face à la violence répétée des coups portés par le gouvernement, le chemin de la mobilisation n'est ni rectiligne, ni continu. D'autant qu'on part de loin, question travail unitaire, entre les forces à l'initiative de la journée ! Et on ne peut « couper » le 26 mai de la séquence sociale dans laquelle il s'insère, comme la journée du 22 mai. Nous devons considérer que nous sommes au début de quelque chose de nouveau qu'il faut prolonger.



Manifestations du 26 mai

Il faut savoir que l'idée d'une initiative de soutien aux luttes sociales en cours, contre les politiques de Macron et rassemblant toutes les forces possibles avait été lancée courant avril/début mai, avant la Marche du 5 mai appelée notamment par François Ruffin (« La Fête à Macron »). Des réunions unitaires de discussion et de préparation se sont tenues avec beaucoup de protagonistes intéressés (dont la confédération CGT) mais sans la FSU (bien qu'invitée comme tout le monde, avec présence du SNESup toutefois).

De « l'indépendance syndicale »

Au sein de la FSU, quand il s'est agi de prendre une décision quant à la participation à une telle initiative et à la signature d'un projet de communiqué commun d'appel, il est d'abord apparu un déficit d'informations concernant l'état du processus de préparation du 26, avec une part de confusion entre le 5 et le 26 mai. Un tel contexte a favorisé des erreurs d'interprétations, comme le fait par exemple que France insoumise serait

« à la manœuvre », alors que c'était bien ATTAC, Copernic, relayés avec force par la CGT, qui étaient au centre du processus de décisions... Le déroulement des manifestations du 26 l'a confirmé.

Des divergences se sont exprimées sur la nature de l'appel commun (signature avec des partis... avec une volonté de ne pas s'afficher trop avec la « gauche de gauche ») et sur le danger de récupération « politique » de cette initiative. La présence de forces syndicales avec lesquelles nous nous retrouvons régulièrement, dont la CGT, Solidaires, l'UNEF, aurait dû contribuer « à rassurer », plutôt que d'invoquer les questions d'indépendance syndicale, voire la Charte d'Amiens !

Il y a deux faces de la Charte d'Amiens

et une seule est souvent mise en avant, à tort. Première face : la Charte explique d'abord que le syndicalisme a « deux besoins » : le quotidien (les revendications du quotidien) et « l'avenir », c'est-à-dire clairement « l'émancipation intégrale des travailleurs », qui « ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ». Certains dirigeants CGT d'alors pensaient que celle-ci jouait le rôle du vrai parti de la cause prolétarienne. D'ailleurs, la Charte ajoute - et c'est sa deuxième face - que la CGT « n'a pas à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale ». En somme, la CGT se suffit à elle-même pour jouer le rôle clef de « l'émancipation intégrale ». Bien sûr, les partis politiques (donc la SFIO à l'époque) étaient critiqués pour leur attitude au Parlement ou au gouvernement mais

la Charte va plus loin qu'un constat temporaire. Elle paraît refuser toute action commune, chacun cheminant de son côté. C'est bien cette lecture dont se revendiquent le plus souvent des acteurs syndicaux jusqu'à aujourd'hui (FO

par exemple). Relevons d'abord que cette méfiance vis-à-vis du politique s'appliquait à des organisations soupçonnées de pactiser avec le patronat et ce de la part d'une organisation fortement influencée par des syndicalistes révolutionnaires... D'autre part, il faut savoir que cette « coupure » n'a pas toujours existé, loin de là, pour le meilleur et... pour le pire ! Du soutien aux politiques de défense en 1914 en passant par le « Rassemblement populaire » en 1935, le CNR en 1943, l'appel à l'unité de la gauche avant Mai 68, le soutien au Programme commun en 1972 et bien d'autres initiatives encore (heureuses ou... malheureuses comme l'accompagnement du PCF ou bien la participation de la CFDT aux Assises du socialisme en

1974), nombreux furent les moments où le syndicalisme se mêla de « politique » avec « des politiques ».

Il faut aussi se souvenir qu'avec les « trahisons » des gouvernements de « gauche » depuis 1981 (Mitterrand, Jospin, Hollande), la méfiance (justifiée) vis-à-vis des partis soutenant ces gouvernements était à son comble pour les syndicalistes... Ce qui importe est la capacité du syndicalisme à rester maître de ses mandats, élaborés à partir des intérêts des salariés et non de ceux des gouvernant-es, du patronat ou... de la conjoncture économique du pays ou des entreprises !

Mais, aujourd'hui, face au macronisme se voulant triomphant, il est légitime de s'interroger sur une initiative d'un type nouveau comme celle du 26 mai, mêlant syndical, politique et associatif, notamment dans le cours d'un mouvement social et sur un jugement global d'une politique gouvernementale. La participation à des actions émanant de collectifs, avec notamment une présence importante de forces politiques, est toujours compliquée à apprécier au sein de la direction de la fédération : pour de bonnes raisons (indépendance syndicale à préserver) et de moins bonnes (ne pas être trop « cataloguée » dans une posture par trop oppositionnelle). Pour le 26 mai, une réponse positive nous semblait justifiée dans le contexte social et politique nouveau depuis l'élection de Macron, car il s'agit d'explorer les meilleures voies possibles afin de construire un réel rapport de forces en faveur des salarié-es et de la majorité de la population pour bloquer l'offensive libérale. Une réponse qui demande à se poursuivre et qui s'inscrit dans une « co organisation », une « co décision » et pas une subordination quelle qu'elle soit. Qui aurait intérêt à cela ? ●

LAURENT ZAPPI



Irlande : un « oui » aux droits des femmes !

Jusqu'au référendum du 25 mai 2018, la législation irlandaise de l'avortement était particulièrement restrictive : il était interdit, sauf lorsque la vie de la mère était en danger. Cette précision était d'ailleurs largement sans effet dans la pratique : en 2012, on a refusé le droit d'avorter à Savita Hapannavar, dentiste indienne de 31 ans, aux prises avec une septicémie fulgurante, au prétexte que les battements de cœur provenant du fœtus n'étaient pas interrompus. Savita en est morte et le pays en a été profondément choqué.

Ce drame a beaucoup contribué à remettre la question à l'ordre du jour. Le premier obstacle était le « 8^{ème} amendement » d'une constitution criminelle qui mettait à égalité la vie de la mère et celle du fœtus, approuvé par référendum en 1983, rendant l'avortement inconstitutionnel.

Pour avorter, les femmes devaient partir à l'étranger, ou y recourir illégalement. Entre temps, en 2015, l'Irlande est devenue le premier État au monde où le mariage homosexuel a été adopté par référendum, à 62 %, dans un État où l'homosexualité n'a été dépénalisée qu'en 1993, et où le droit au divorce, rejeté par référendum en 1986, n'a été obtenu qu'en 1995, et par une courte majorité de 9 000 votant-es.

L'évolution de la société a donc été extrêmement rapide, et la rupture avec l'Église catholique sans appel, dans un État à l'origine quasiment théocratique. Pourtant les choses furent moins évidentes que pour le mariage, lorsque tous les principaux partis politiques soutenaient le « oui », même les plus conservateurs.

Cette fois les deux principaux partis qui structurent la vie politique irlandaise depuis l'indépendance en 1922 étaient divisés sur l'opportunité de soutenir le camp du « oui ».

Rappelons au passage que la situation politique est particulièrement instable, depuis des élections législatives en 2016 ou ni l'un ni l'autre des deux partis, Fine Gael (centre droit) et Fianna Fail (droite), désavoués pour leurs politiques d'austérité et



Sur un mur à Dublin, le portrait de Savita

leur soumission à Bruxelles, n'a obtenu la majorité. S'en suivit, après des semaines d'incertitude, la mise en place d'un gouvernement Fine Gael minoritaire, Fianna Fail s'engageant à ne pas faire tomber son frère ennemi. Dernière péripétie en date, la nomination de Leo Varadkar au poste de Premier ministre, en juin 2017. Tenant du libéralisme et de l'austérité, il a pourtant deux caractéristiques qui l'auraient empêché de diriger un gouvernement il y a encore une ou deux décennies : il est ouvertement homosexuel, et fils d'un Indien immigré.

Une société en avance sur les partis

Côté Fine Gael, le soutien au « oui » n'était pas unanime parmi les parlementaires. Varadkar, qui dirige le parti, a fait le choix de passer en force après avoir longuement hésité. Lui-même issu de milieux opposés à l'avortement, il a, comme beaucoup d'autres, changé de position récemment, et n'a fait état de son soutien au rejet du 8^{ème} amendement qu'au mois de janvier. La victoire du oui renforce sa position en tant que Premier

ministre, même si la situation et l'issue des prochaines élections législatives restent largement imprévisibles. La majorité des députés de Fianna Fail se sont déclarés en faveur du maintien de l'amendement, mais, comme chez Fine Gael, son principal dirigeant, Micheal Martin, s'est prononcé pour le oui.

Du côté de la gauche, aujourd'hui essentiellement incarnée par le Sinn Féin, la prudence fut également longtemps de mise, et si le parti de Gerry Adams a soutenu le oui au référendum, sa nouvelle figure dirigeante, Mary Lou McDonald, a imprimé un autre cours à la campagne. En effet, au-delà de la question du 8^{ème} amendement se posait celle des perspectives. Mary Lou McDonald, comme Varadkar et Martin, a devancé son organisation en se prononçant pour une législation permettant aux femmes d'avorter jusqu'à 12 semaines de grossesse – le Sinn Féin n'a prévu d'adopter cette position qu'au mois de juin... Jusqu'ici, il ne se déclarait favorable à l'avortement qu'en cas de viol, d'inceste ou de graves anomalies du fœtus.

D'aucuns, oiseaux de mauvais augure, avaient prédit la défaite d'un camp



PHOTO: D. R.

du « oui » qui, au lieu de dissimuler ses « funestes projets », les revendiquait au grand jour. Le moins qu'on puisse dire est qu'ils avaient tort.

La campagne pour le oui ne fut donc pas le fait des partis politiques. Appuyée sur des réseaux féministes constitués de longue date et sur le savoir-faire accumulé lors de la campagne pour le mariage homosexuel, elle a aussi été aidée par le lobbying permanent mené par de petites organisations d'extrême gauche à qui un système électoral très démocratique permet de siéger au Parlement.

L'Église, de son côté, fut particulièrement discrète, ne participant pas aux débats dans les médias, conseillant aux prêtres de ne pas donner de consigne de vote à la messe (certains le firent, provoquant le départ immédiat d'une partie des fidèles...), à des années-lumière de son attitude lors du référendum de 1983. Elle a depuis connu une perte de crédibilité immense, conséquence des scandales liés à la pédophilie cléricale. Dès lors, le profil bas lui sembla la meilleure stratégie, et le résultat ne fait que confirmer à quel point son influence s'est affaiblie. Un sondage révéla d'ailleurs que

parmi celles et ceux qui fréquentent occasionnellement la messe, 20 % allaient voter « oui », dans un contexte de réduction très rapide de la pratique religieuse. Autre symbole de laïcisation de la société irlandaise, l'annonce, en pleine campagne référendaire, du prochain abandon de « la barrière du baptême », qui permet encore aux écoles sous contrôle catholique (c'est-à-dire l'immense majorité d'entre elles, qu'elles soient publiques ou privées) de donner la préférence aux élèves catholiques au moment de l'inscription.

Notons encore deux éléments qui ont contribué à la victoire. Il semble indéniable qu'après bien des hésitations, une bonne partie de la bourgeoisie, comme on disait encore il y a peu, a basculé dans le camp du oui. Sans doute a-t-elle pris la mesure des évolutions sociales en cours. Sans doute certains secteurs souhaitent-ils moderniser l'image d'une Irlande arriérée : pas si simple d'être une zone franche ultramoderne et défiscalisée pour les entreprises européennes et américaines tout en maintenant une législation archaïque... Plus généralement, les bouleversements économiques d'avant la crise ont secoué une Irlande où les jeunes s'installaient enfin, au lieu de fuir vers des destinations plus clémentes en matière d'emploi. C'est cette jeunesse qui constitue l'élément décisif du vote, au vu de son implication dans la campagne pour le « oui », et du score : d'après un sondage de sortie des urnes, les 18-24 ans se sont prononcés à 87 % pour le rejet du 8^{ème} amendement. S'y sont jointes des milliers d'émigrés, rentrés spécialement pour voter. Mais si le vote fut plus massif dans les grandes villes et dans la jeunesse, le résultat ne révèle pas la fracture attendue entre générations, ou entre zones urbaines et zones rurales : le oui l'emporta à un niveau inattendu et fut majoritaire dans toutes les régions sauf une.

À l'annonce du résultat, ce furent scènes d'émotion et de liesse en Irlande.

Le gouvernement s'est engagé à présenter le projet de loi mettant en place l'avortement jusqu'à 12 semaines d'ici à la fin de l'année.

Des bonnes nouvelles comme celle-là, on en voudrait tous les jours. Et que le vent qui souffle (enfin !) sur l'Irlande aille jusqu'en Hongrie. En effet, il y a des vents

contraires, qui fragilisent le droit à l'avortement. En Espagne et en Pologne, les manifestations massives ont fait reculer les gouvernements qui voulaient dans le premier cas, en 2013, limiter le droit à l'avortement aux cas de viol et à ceux présentant un danger pour la santé de la mère et dans le second, en 2016, faire adopter l'interdiction totale de l'avortement dans un pays où la législation est déjà très restrictive. À cette offensive législative, souvent appuyée sur l'Église catholique ou orthodoxe, s'ajoutent « la clause de conscience » (on estime que 70 % des médecins italiens refusent de pratiquer l'avortement) et les politiques d'austérité qui, en mettant en péril le service public hospitalier, menacent le droit à l'avortement en fait, si ce n'est en droit, en France par exemple.

Un effet de la mondialisation ?

Plus près de l'Irlande, il y a l'Irlande du Nord, enclave soumise à une loi victorienne, où l'avortement est encore passible d'emprisonnement à vie. En effet, quand l'avortement a été légalisé au Royaume Uni, en 1967, l'Irlande du Nord disposait de son propre parlement, dominé par les Unionistes très conservateurs. Depuis que Londres a repris le contrôle direct de l'Ulster en 1972, aucun gouvernement n'a eu le courage d'étendre la législation. Et rappelons que l'Union Européenne a refusé de faire figurer parmi les droits fondamentaux le droit à l'avortement, c'est-à-dire le droit des femmes à disposer de leur corps ! Il paraît peu probable cependant que la situation reste inchangée en Irlande du Nord après le résultat du référendum. À ceci près que le DUP, parti unioniste (favorable au maintien de l'Ulster au sein du Royaume Uni) dirigé par Arlene Foster, qui fait jeu égal avec le Sinn Féin à l'assemblée nord-irlandaise, est farouchement anti-avortement, et que la majorité dont dispose Teresa May à Londres dépend de son soutien.

En Eire, outre le débat parlementaire qui doit aboutir dans les mois qui viennent, les féministes n'en ont pas fini avec la Constitution. En effet, la prochaine étape concerne l'article 41.2, qui indique que la place des femmes est à la maison, et qu'il revient en conséquence à l'État d'empêcher qu'elles soient contraintes à travailler et donc à négliger leurs obligations familiales. Un exemple parmi d'autres d'un sexisme constitutionnalisés que la société irlandaise vient de massivement rejeter. ●

INGRID HAYES



PHOTO: D. R.

IL EST TEMPS DE COMPTER

Après un an de présidence de Macron, une multitude de coups ont été portés à l'ensemble de la population... Si personne n'est épargné, tout le monde n'est pas mobilisé pour protester et résister. Combien de fois avons-nous pensé, au cours d'une AG, d'un rassemblement, d'une manifestation : « où est la jeunesse ? Pourquoi n'est-elle pas là, à se battre avec nous, alors que son avenir est engagé, et donc qu'elle est concernée ? ». Individualisme, résignation, indifférence ou adhésion à ce « nouveau monde » ? Cette jeunesse, nous ne la connaissons pas, ou plus. Le temps nous en a éloigné, bien-sûr, mais ce n'est pas tout : la jeunesse a évolué parce que le monde a changé, de façon radicale et brutale...

L'anniversaire de Mai 68 (50 ans déjà) creuse un peu plus le fossé qui nous sépare de la jeunesse : être jeune en 2018, c'est d'abord ne jamais avoir vécu un mouvement social victorieux. Le dernier, celui qui reste dans les mémoires (certes surtout des militant-es), c'est le CPE en 2006, quand les jeunes actuels étaient encore enfants. Pour le reste, tous les combats de leurs parents se sont conclus par des défaites. En 2016, la jeunesse ne s'est pas battue contre la loi El Khomri : les modes de mobilisation avaient changé, pensait-on, les étudiant-es ne consultaient que les réseaux sociaux, ne venaient plus en AG, ne voulaient plus occuper les facs (ces constats définitifs ont été depuis contredits, on a vu ces derniers mois l'inverse se produire). Ils n'ont pas participé (ou de très loin) aux

luttons contre les mesures du gouvernement de Valls, en revanche, ils en ont éprouvé la violence et toutes les régressions sociales. Cette jeunesse, dont certain-es votaient pour la première fois, ont fait les frais, notamment à travers les violences policières à leur rencontre (Rémi Fraisse y a perdu la vie) de la politique ultra libérale d'un gouvernement qui



PHOTOS : D.R.



ER AVEC LA JEUNESSE !



se prétendait socialiste. Il y a de quoi alimenter la désillusion, le dégoût, et finir par se détourner. Pour achever cette séquence politique, ils ont vécu, en fin de mandat, le FN au second tour, et le dilemme du vote Macron. Ce contexte politique ne peut pas représenter un élan : malgré cela, la jeunesse est-elle aussi peu impliquée qu'on se plaît à le dire ? L'article de Robi Morder sur l'engagement des jeunes (page 20) apporte un éclairage sur ce point.

Le contexte social et économique constitue lui aussi un frein : les jeunes sont les plus touchés par la précarité et par le chômage, l'insertion professionnelle est difficile comme le montre l'article de Frédéric Chalengeas (page 18) et retarde l'âge d'une autonomie financière qui leur permettrait, par l'indépendance qu'elle confère, de prendre leur place dans la société. Au travers de l'article d'Alexis Mayet sur l'autonomie des jeunes (page 19), nous verrons que celle-ci ne représente pas seulement un atout pour les jeunes, mais qu'elle peut aussi revêtir une dynamique susceptible de changer la société dans son ensemble.

Le paysage éducatif apporte de son côté son

lot d'inégalités : récemment, avec Parcoursup, le scandale de la sélection a été révélé. Mais les inégalités profondes du système éducatif, la discrimination des populations les plus fragiles socialement, la brutalité d'une école sélective dès le plus jeune âge marquent sérieusement les destins de certains jeunes. Ne peuvent-ils même conduire à intégrer inconsciemment des injustices de classes, et donc à renoncer à s'y opposer ?

Récemment, la jeunesse étudiante fait une nouvelle apparition sur la scène sociale : elle se mobilise contre Parcoursup et la violence d'un pouvoir qui la dépossède du choix de son avenir. Elle paie cher cette indignation légitime : Collobomb va plus loin que Valls dans la répression et les violences, et elle doit faire face à un pouvoir qui cherche à tuer dans l'oeuf toute velléité d'en découdre. Elle s'est affrontée aussi, et c'est un fait nouveau, à des activistes d'extrême droite, à Montpellier ou à Paris, milices fascistes qui rappellent de sombres époques. Les obstacles s'accroissent, comment trouver les ressorts pour s'impliquer dans un mouvement de transformation sociale ?

Pourtant, il faut bel et bien compter avec (et sur) la jeunesse. Elle prend sa place dans des formes de luttes moins traditionnelles parfois, mais qui rassemblent cependant : elle anime les Nuits debout et les ZAD, elle participe à de nombreux forums sociaux, à des luttes altermondialistes et écologiques, elle s'implique dans Attac et autres engagements associatifs, elle témoigne de sa solidarité envers les migrant-es. Au printemps 2017, les jeunes sont nombreuses à s'engager dans les collectifs de la France insoumise, signe qu'ils/elles y ont vu une réelle dynamique, y compris sur le terrain politique, avec l'espoir d'une société différente...

La jeunesse n'est ni résignée, ni individualiste, elle n'a pas renoncé à changer le monde, mais elle ne s'y prend pas forcément comme les générations précédentes. Et force est de constater qu'elle n'a pas la tâche facile. Les jeunes font et sont la société de demain : or, qu'en savons-nous ? Qu'ils-elles ont des vécus différents, selon qu'ils-elles habitent un milieu rural ou une banlieue, qu'ils-elles sont « racisés », qu'ils-elles sont d'une catégorie populaire, qu'ils-elles subissent toute sorte de discriminations...

Alors, avant toute chose, une question s'impose en préalable : s'agit-il de LA jeunesse, ou DES jeunesses ? ●

VÉRONIQUE PONVERT

“ INTERVIEW DE FRANÇOIS



F. Cusset.

PHOTO: D. R.



► Peut-on parler de la jeunesse ou plutôt des jeunes ?

FC : Il ne faut jamais oublier qu'avant d'être un argument de vente ou de com (faire jeune, être à la page, s'adresser aux jeunes...), la jeunesse a été inventée au fil des derniers siècles comme âge séparé et comme mythe spécifique, d'abord par les récits épiques et littéraires, puis à partir des 17^{ème}-18^{ème} siècles, par la modernité occidentale. Bientôt, tout (les lois, l'imagerie populaire, la nostalgie qui imprègne les productions culturelles, l'éducation obligatoire, la conscription, et plus récemment les contre-cultures et les industries de la fête) va contribuer à désigner « les jeunes » comme une catégorie à part, avec ses valeurs propres (enthousiasme, héroïsme, impulsivité, insoumission, curiosité, fraîcheur...) et ses aspects d'âge de transition, mais aussi avec ses subdivisions, notamment l'enfance, inventée par les nouvelles normes bourgeoises des 18^{ème}-19^{ème} siècles, l'adolescence, âge des tourments du cœur et de l'existence indéfinie chantée par les romantiques et le Bildungsroman, et aujourd'hui ces « jeunes adultes » dont enquêtes et marchands scrutent les comportements à la loupe. Du coup, comme construction de l'histoire et de la culture, la jeunesse est un monolithe, dont on est censé retrouver les traits spécifiques dans toutes les cultures et les classes sociales, comme si un donné biologique ou démographique (la date de naissance)

surdéterminait tout le reste. En réalité, derrière une telle construction, il y a autant de jeunes que de classes sociales, de traditions culturelles ou d'environnements de vie (jeunesse de quartier et jeunesse à la campagne ayant, ici, bien peu en commun, par exemple).

► Quel est le clivage principal qui existe entre les jeunes (social, genre, niveau d'études...) ?

FC : Le vieux clivage de classe (sociale), qu'on dit périmé depuis 40 ans, traverse toujours aussi nettement la jeunesse, la divisant en termes de chances de réussite, de rapport à l'ascendance (dont on hérite, ou bien qu'on fuit), de modes de consommation ou de contact effectif avec la mondialité : des divisions qui prennent, plus que jamais, la forme du « zonage » urbain, ces frontières invisibles qui séparent cruellement centre-villes gentrifiés et banlieues reléguées, ou « smart city » connectée et ruralité à l'abandon... Les différences de niveau d'étude recouvrent largement cet antagonisme de classe, mais pas entièrement, puisque les rares exceptions à la loi d'airain de la reproduction scolaire de la domination sociale (quand un enfant du prolétariat accède aux grandes écoles, ou un héritier échoue à l'université) sont là pour faire tenir, à elles seules,

l'édifice vermoulu du système scolaire entier : il en suffit de quelques-uns pour qu'on continue tous à y croire. Quant au fossé de genre, et malgré les innombrables Harvey Weinstein qui guettent en embuscade, il est plutôt moindre qu'hier, la conscience de l'injustice sexiste, des risques du harcèlement, de la difficulté de la différence (gay, trans...) étant plus aiguë chez les « millenials » que dans les générations X ou Y de la fin du 20^e siècle. Bien sûr, ces jeunes au pluriel, dont l'antagonisme structurel de classe peut dégénérer à l'occasion en baston de sortie de bar ou en lutte des places à l'école, sont réunies par des références communes et un imaginaire largement partagé, alimenté par les réseaux sociaux, les vidéos de Youtubers, les séries et les jeux, et les rares

icônes d'un imaginaire mondial minimal de l'insubordination (Rosa Parks, Mandela, Gandhi, Thoreau, Julian Assange ou Rémi Fraisse, plus les rappeurs et rappeuses « énervés » du moment).

► On parle souvent d'une jeunesse en colère, qu'en est-il aujourd'hui ? Est-ce une réponse à la violence sociale qui s'exerce contre les jeunes ?

FC : On dit en général que l'histoire moderne alternerait les séquences contestataires, où la jeunesse est dans la rue (l'après-première guerre mondiale, les années 1960-70, peut-être aujourd'hui...), et les séquences où l'emportent les instruments de domestication de la jeunesse (par l'obligation militaire, dans les deux guerres mondiales ou le chantage à la crise et au chômage, à partir des années 1980).



CUSSET

Si ces cycles ne sont pas faux, il faut aussi observer que la colère de la jeunesse, ponctuelle ou générale, ici ou là, hante et traverse de part en part toute l'histoire moderne depuis près de quatre siècles, parce que les jeunes sont toujours à l'avant-garde des grands mouvements sociaux, parce que la promesse d'émancipation et de démocratie est prise par eux plus au sérieux que par leurs aînés, et parce que l'éducation est un espace dérogatoire à l'abri duquel les refus peuvent s'exprimer (depuis cette « rébellion contre le beurre rance » des élèves du *Harvard College colonial*, en 1650...). De la Conjuración des Egaux aux si jeunes Communards, de Rimbaud aux provocations des surréalistes, des résistants de 1943 pas encore majeurs au « sex, drugs and rock'n roll » des années 1968, la liste est longue, et chaque décennie a ses classiques de la jeunesse en colère, ses expulsions de rage ou ses refus réfléchis de l'assimilation. Rien de neuf sous le soleil, en somme.

► **On qualifie de violentes les formes d'engagement des jeunes (dans les facts, dans les ZAD...) quel est votre point de vue sur cette « violence » ?**

FC : Aujourd'hui, parmi ces mouvements de refus qui se font jour, dans cette multiplication mondiale des protestations, il y a de plus en plus de jusqu'au boutistes, de jeunes qui disent, comme ils ne le disaient plus depuis un demi-siècle, que leur refus est intégral, leur dégoût radical, et donc leur dissidence, entière : ne pas participer à une société honnie, vivre ailleurs ou en collectivité, s'engager dans l'humanitaire lointain ou la cellule anarchiste du quartier, s'imprégner d'influences alternatives en-ligne et hors-ligne pour échapper au monde marchand, se fabriquer dans le monde associatif ou les solidarités de génération (ou juste le troc en réseau) un univers commun qui ne soit pas seulement celui des études et de l'entreprise, hurler ou taguer sa colère, etc. Dans cet ensemble d'attitudes, qui font toutes du refus une action intégrale et de l'insoumission un choix cohérent, la violence ponctuelle n'est plus exclue désormais.

Elle peut être l'une d'entre elles, mais au même titre que les autres (elle n'est plus fantasmée comme à l'époque des rêves de « lutte armée »...), et avec des armes très limitées (pavé et cocktail molotov, comme autrefois) et moins d'atteintes aux personnes qu'aux biens, détruits pour leur portée symbolique (engins de chantier sabotés, voitures



PHOTO : D. R.

brûlées, mobilier urbain démonté...). Avec le marteau ou la barre de fer en guise de plume, on écrit à même la ville son refus de l'ordre en place, en somme, plus qu'on ne renverserait le pouvoir. De la ZAD à l'amphi occupé, l'action défensive est donc parfois envisagée, ou même pratiquée, ce qui rompt avec plusieurs décennies de tabou ambiant et d'autocensure sur ces questions. Mais elle reste rare, ne va pas bien loin, et demeure dérisoire comparée aux ravages de la violence systémique néolibérale, qui de son côté, déclenche des guerres aux antipodes, disloque nos existences au jour le jour et annihile la nature autour de nous.

► **Quel est votre regard sur la mobilisation actuelle dans les universités ?**

FC : Je regrette qu'elle ne soit pas plus large, et qu'elle soit la cible de tant d'offensives convergentes. De la part des partisans du *statu quo*, qui brandissent le chantage à la liberté d'étudier et au coût des dégradations. De la part des défenseurs des réformes

iniques en cours, qui ne les chérissent pas mais estiment encore et toujours qu'il n'y a « aucune alternative » à une telle évolution. Ou encore de la part des indécis et des passifs qui regardent les trains passer. Mais aussi, des gauchistes bougons qui trouvent que ça ne va pas assez loin, ou même de ceux qui profitent de cette désorganisation provisoire pour venir voler, casser, s'amuser. Je regrette aussi que les ponts restent si difficiles à faire, entre enseignant-es et étudiant-es (qui peinent à se mobiliser ensemble), entre titulaires et précaires (ces derniers bientôt majoritaires dans le corps enseignant), entre disciplines ou facultés, mais aussi entre les étudiants et les jeunes des quartiers défavorisés alentour. Pourtant, cette vingtaine de campus occupés au plus fort du mouvement, ces slogans inspirés et ces AG fiévreuses, ce démontage en règle d'un texte de loi et d'un dispositif injustes, cette résolution qui s'affiche sur les visages fatigués (même si ceux-ci, encore une fois, demeurent minoritaires), voilà une bonne nouvelle, une expérience qui ne sera pas perdue, et une façon quand même plus excitante de fêter le cinquantenaire de Mai 68 que les commémorations ennuyeuses obligées... ●

PROPOS RECUEILLIS PAR
SOPHIE ZAFARI

► François Cusset est professeur d'études américaines à l'université de Nanterre, essayiste et écrivain. Dernier ouvrage paru : « Le déchaînement du monde. Logique nouvelle de la violence » (La Découverte, 2018).

LES JEUNES ET L'EMPLOI

« Après avoir quitté le système scolaire, que ce soit une filière générale ou professionnelle, je dois absolument travailler. Parce que c'est ce que tout le monde fait, parce que j'ai besoin d'argent ».

Que l'emploi soit intéressant ou pas n'est pas la question, il doit être immédiat, « bien » rémunéré, peu contraignant en termes de conditions de travail.

Confronté-e au réel, qui exige un minimum de savoirs de base et d'expérience, le/la jeune peut soit « lâcher l'affaire », soit rentrer dans le système de la recherche d'emploi qui va alterner apprentissage de codes plus ou moins utiles, périodes d'essai (que ce soit en stage ou non) et survie au quotidien (parce que le réseau familial est présent, ou en faisant appel à des aides financières irrégulières).

Les employeurs potentiels ont quant à eux pour la plupart oublié qu'ils ont été jeunes, et calquent sur leur moi présent des exigences à tenir pour des personnes qui découvrent un univers étranger et souvent violent.

Une jeune m'explique ainsi que ce n'est pas juste qu'elle ait été virée parce qu'elle était tous les jours en retard, puisqu'elle venait quand même tous les jours !

Un autre s'étonne qu'après avoir travaillé « à l'essai » (et sans contrat) dans la restauration tout un week-end (et environ 10 heures par jour), le patron lui annonce le lundi matin « qu'en fait, il n'a besoin de personne ».

Ils sont déçus d'avoir été « assis sans rien faire » toute leur scolarité, d'autant que les « règles du jeu » du monde du travail (et soyons bien d'accord, ces « règles », posées normalement par un contrat de travail et des lois, sont souvent peu respectées et contournées) ne permettent pas pour autant de s'épanouir lorsque l'on réussit à décrocher un emploi.

Que l'emploi en question corresponde ou non à un projet de vie ou à des études précédentes, est généralement (et hélas !) secondaire. Hormis les « rêves d'enfants » (« je veux m'occuper des bébés ou alors, des animaux »), peu de jeunes ont des envies qui dépassent ce qui leur est présenté comme facilement accessible - le ménage et « l'aide à la personne » pour les filles, la mise en rayon et « le bâtiment » pour les garçons.

B., 21 ans, m'explique que lui ne veut pas bosser en intérim pour remplir son frigo, qu'il le fera si vraiment il est coincé, mais qu'il aimerait avoir un métier qui lui plaît, pour quelques années au moins. Après réflexion, il reconnaît que d'avoir toujours réussi dans ses études et de les poursuivre dans le supérieur sont une des raisons qui lui permettent d'avoir ce type d'aspiration.

Sa situation, de vouloir exercer dans quelque chose qui l'intéresse, est assez rare, et se retrouve généralement chez des jeunes plus âgées et/ou plus « doté-es socialement » (de par leur rapport à la scolarité, de la présence autour d'eux/elles de parents ou ami-es salarié-es, etc.).

Le temps est aussi une question très importante à prendre en compte. L'immédiateté, qu'elle soit liée à un besoin vital, une

pression parentale, une habitude ou un « jeu » pour obtenir des aides financières, permet de ne pas voir que le travail est loin, presque inaccessible.

Lorsqu'on peut y parvenir, il faudrait que le contrat soit court, avec des horaires assez lâches, parce que sinon « comment je fais mes courses, comment je vais chez le médecin, comment je vois mes ami-es ? ». Si les contraintes sont trop fortes, je pars. Il sera toujours temps après de trouver autre chose.

Paradoxalement, on a pu le voir avec les emplois d'avenir, un-e jeune dont le contrat dépasse un ou deux ans d'exercice, se sent mieux dans l'exercice de son travail, avec ses collègues, et tout simplement, dans sa vie. Il/elle a des ressources régulières, il/elle augmente ses compétences et ses connaissances, il/elle devient partie prenante d'une organisation de travail collective.

Travailler peut donner envie de travailler ! Et si « on ne lâche pas l'affaire », on peut essayer de réfléchir à ce qui nous plaît, à ce qui est injuste et inadmissible, voire s'épanouir.

Dans tout ce qui a été dit précédemment, il ne faut jamais perdre de vue que les jeunes ne sont pas responsables de l'économie du travail qui les entourent, mais bien plutôt, qu'ils en sont les victimes. Ce sont des choix politiques qui font travailler plus longtemps, mais moins tôt ; ce sont des choix politiques qui « décident » de la distribution des richesses et de la « quantité de main d'œuvre » nécessaire à celle-ci...

La représentation du travail par la jeunesse n'est jamais exprimée en termes d'épanouissement personnel. Pour certain-es jeunes même, le travail en est l'exact opposé, et il est étonnant en temps que professionnel de l'insertion de devoir « justifier » le travail comme garantie de pouvoir se payer à manger ou son loyer...

On finit ainsi par « travailler » parce qu'on s'ennuie, que la justice nous l'impose, parce que la pression sociale est trop forte.

Habitué-es à ne pas compter, à ne pas être écouté-es, les jeunes se désintéressent généralement des métiers (au sens de quelque chose que l'on met du temps à comprendre, à maîtriser et à aimer faire) pour aller vers du travail (quelque chose qui ne demande selon elles et eux, aucun effort, aucun engagement, aucune responsabilité), ce qui en fait une main d'œuvre très facile à mobiliser et... à exploiter... ●

FRÉDÉRIC CHALLENGEAS



PHOTO: MISSION-OUVRIERINO



PHOTO: ATAC

L'ÉMANCIPATION DE LA JEUNESSE PAR L'ALLOCATION D'AUTONOMIE

« *L'étudiant est un jeune travailleur intellectuel* ». Ce principe est à la base de la revendication que porte le syndicalisme étudiant, depuis la fin des années 1990, d'une allocation d'autonomie universelle.

En instaurant la sélection, le pouvoir vient de franchir une nouvelle étape, renforçant ainsi le jeu de la concurrence, vers l'intégration totale de l'enseignement supérieur à la sphère marchande, conformément aux objectifs fixés par les élites politiques, intellectuelles et économiques néolibérales dès les années 1980.

La démocratisation réelle, le libre accès aux études supérieures sur la base du libre choix d'orientation des jeunes, et l'ambition de la réussite de tous-tes se posent dès lors avec une nouvelle acuité. Il est urgent d'imposer dans le débat public l'idée d'un projet alternatif pour la jeunesse en formation, afin d'assurer à chaque jeune « l'indépendance matérielle, tant personnelle que sociale ». Loin d'un simple débat comptable, qui ne peut cependant plus être contourné, c'est un enjeu de société.

D'après l'Observatoire de la Vie Etudiante, près d'un-e étudiant-e sur deux est salarié-e durant ses études. Parmi cette tranche, le travail est une nécessité pour plus de 50 %, et l'amélioration du niveau de vie justifie un emploi pour 75 %. Plus de 50 % sont salarié-es au-delà de 6 mois par an, et plus de 34 % travaillent à temps plein. Les étudiant-es issu-es des classes sociales défavorisées sont davantage amené-es à assumer des activités qui apparaissent concurrentes à leurs études. Pour autant, ce ne sont pas dans ces dernières catégories que le pourcentage d'étudiant-es ayant une activité rémunérée est le plus grand (40,6 % des étudiant-es enfants d'ouvrier-es travaillent, contre 49,8 % des étudiant-es enfants de cadres).

Dans le même temps, le système de bourses sur critères sociaux exclut 62 % des étudiant-es, et les niveaux de prestations, basés sur le revenu des parents, sont loin de répondre aux besoins des bénéficiaires.

L'allocation d'autonomie romprait avec le critère d'attribution sur la base du revenu parental. Ses opposant-es dénoncent alors une allocation qui serait versée « *y compris à la petite fille de feu L. Bettencourt* ». Il s'agit pourtant de la logique qui est au fondement de la Sécurité sociale, celui des cotisations sociales, et de la couverture d'un risque, basée sur l'universalité. Que ce soit par les cotisations, dans le cadre d'une nouvelle branche jeunesse (ou rattachée à la branche famille) de la Sécurité sociale, ou par l'impôt, dans le cadre d'une réforme fiscale qui garantisse une véritable progressivité, les classes dominantes seraient amenées à payer. De plus, l'émancipation du carcan familial, notamment, est une attente des jeunes de différentes conditions sociales, afin de permettre à chacun de pouvoir assumer librement ses choix de vie.

Mettre en place l'allocation d'autonomie, c'est aussi ouvrir de nouvelles perspectives aux bachelier-es qui, libéré-es de la pression en terme de rapport coût/avantage de leurs choix de formation dans l'enseignement supérieur, voire libéré-es de l'impossibilité d'envisager des études post-bac faute de moyens, pourraient

s'engager dans des voies socialement utiles. Libéré-es de la nécessité de travailler pendant leurs études, les jeunes pourraient se consacrer à leur « travail » étudiantin, et l'enseignement supérieur pourrait dès lors faire évoluer les pratiques pédagogiques, et renforcer ses « exigences ».

Mettre un coup d'arrêt au travail étudiant contribuera à faire cesser le nivellement par le bas que la concurrence de contrats précaires a introduit dans de nombreux secteurs, ouvrira de nouvelles perspectives d'emploi à celles et ceux qui en sont privé-es, et permettra peut-être d'aider à casser la dynamique de « l'uberisation ».

Le collectif ACIDES, dans le livre *Arrêtons les frais !* publié en 2015, propose une hypothèse d'allocation mensuelle de 1 000 €, versée sur 12 mois, divisée en 600 € pour tous-tes, et 400 € pour les celles et ceux qui n'habitent plus chez leurs parents. Le collectif arrive à un coût net de 19 milliards d'euros par an, à effectifs étudiants constants.

Ce chiffre étant à ajuster, il reste également à déterminer quel-les jeunes pourraient en bénéficier au-delà des seul-es étudiant-es, notamment pour celles et ceux qui construisent leurs projets professionnels, mais il donne un ordre d'idée. L'allocation d'autonomie universelle pourrait remplacer l'Aide à la Recherche du Premier Emploi et autres dispositifs spécifiques, ainsi que le RSA, dont le bénéfice serait élargi dès 18 ans. En mettant fin à la multiplicité des mécanismes de solidarité, les démarches administratives seraient simplifiées. Surtout, les jeunes seraient en position de force lors de leur insertion dans le monde du travail. Cela nécessiterait bien-sûr une réforme et un financement d'ampleur, mais ce n'est ni idéaliste ni impossible, c'est un choix politique.

La fraude fiscale constitue une perte de 60 à 80 milliards par an au budget de l'État. La hausse de la CSG quant à elle, doit rapporter d'après le gouvernement 22 milliards d'euros cette année... Quant à la Commission des Comptes de la Sécu, elle estime qu'un retour au plein emploi dégagerait un excédent de 20 milliards...

Trouver 20 milliards pour tous-tes les étudiant-es, utopique, dites-vous ? Ambitieux, simplement. ●

ALEXIS MAYET



JEUNESSES, PAS SI DÉSENGAGÉES QUE CELA !

On les dit « dépolitisés », encore faut-il s'entendre sur ce que veut dire « politisation ». Prenons l'exemple des universités : dans les grandes mobilisations, il peut y avoir plus de participation aux assemblées générales, à la grève qu'aux élections universitaires, pour lesquelles moins de 10 % des étudiant-es votent. Et pourtant elles et ils sont six à sept fois plus à se rendre aux urnes pour les élections « politiques » (présidentielles, législatives). Et près de la moitié est inscrite dans une association au moins⁽¹⁾. Bref, un décalage entre désir d'agir avec des lieux considérés comme plus ou moins légitimes d'exercer la citoyenneté. C'est qu'il existe plusieurs espaces de pratiques, qu'ils soient institutionnels, ou dans des mouvements sociaux, avec des dimensions nationales, ou bien à l'échelle locale, des investissements durables ou conjoncturels⁽²⁾.

Jeunesses des années 2000

La prolongation de la scolarité a amené à une « prolongation de la jeunesse ». Selon les enquêtes et statistiques, les limites varient, jusqu'à même celle de 35 ans admise dans le syndicalisme. Bien que la scolarité obligatoire s'arrête à l'âge de 16 ans, à 17 ans 91 % des jeunes sont scolarisés, et à 18 ans ce taux dépasse les 78 %, puis baisse avec l'âge puisqu'à 21 ans il atteint les 43,6 %. Au total, la moitié des jeunes de 18 à 24 ans sont en études initiales, l'autre moitié est entrée dans la population active, ce qui ne signifie pas qu'elle a trouvé un emploi (un quart de cette population est au chômage), et quand elle en trouve, c'est en majorité dans des contrats courts, précaires, notamment pour les moins qualifié-es et diplômé-es⁽³⁾.

Rappelons que, comme 40 % des étudiant-es travaillent, cela signifie qu'un million de salarié-es (6 à 7 % du salariat du privé) est aussi étudiant-e, et que la « jeunesse des quartiers » est aussi souvent scolarisée, les actrices et acteurs des « émeutes des banlieues » de 2005 étaient aussi des étudiant-es, des lycéen-nes qui y habitent.

En 2017, le taux d'inscription sur les listes électorales a augmenté chez les moins de 25 ans, alors qu'il a baissé chez les 35/64 ans, et demeure stable ensuite. Cette même année, moins de deux jeunes de 18 à 29 ans sur dix ont voté aux quatre tours des séquences présidentielle et législative, c'est dans cette tranche que ce « vote intermittent » est majoritaire, et là encore, que l'abstention est la plus systématique, affectant d'ailleurs plutôt les 25/29 ans que les plus jeunes, comme si la déception succédait à un espoir que leurs voix soient prises en compte. L'enquête du CEVIPOF-Sciences-po⁽⁴⁾ montre que si quatre sur cinq personnes de plus de 65 ans pensent que le vote peut influencer les décisions prises, c'est le cas de moins d'un jeune sur deux.

Des engagements diversifiés

45 % des jeunes de 17 à 24 ans affirment être engagé-es, mais peu au sein d'un syndicat (7 %), d'un parti politique (9 %), bien plus au sein de l'établissement scolaire (22 %) et au sein d'une association sportive ou culturelle (32 %). La représentativité non institutionnelle apparaît renforcée : ni les hommes et femmes politiques (8 %) ni les « people engagé-es » (10 %) ou les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire (13 %) ne leur semblent être des porte-paroles, contrairement

aux blogueurs, youtubeurs et autres de la « twittosphère » (34 %) suivis ensuite par les syndicats étudiants (29 %)⁽⁵⁾.

Ce dernier chiffre peut paraître paradoxal au regard de la crise qui frappe le syndicalisme étudiant. Mais les réponses ne sont pas celles des étudiant-es seul-es – preuve qu'il existe une attente vis-à-vis du syndicalisme quitte à ce qu'une déception y succède – et de surcroît sont englobés dans la catégorie « syndicats étudiants » l'ensemble des organisations à vocation représentative, y compris la FAGE.

L'enquête qui vient d'être publiée⁽⁶⁾ va également à l'encontre des idées reçues. Certes, le taux de syndicalisation des moins de 35 ans est de moitié inférieur à celui des plus âgés (respectivement 5 % et 11,2 %) mais l'hypothèse d'approche générationnelle différente n'est pas validée par l'enquête. En effet, les résultats sont identiques quel que soit l'âge dès lors que les salarié-es sont dans des situations de précarité ou non, dans des entreprises plus ou moins petites, avec ou sans présence syndicale. De surcroît, l'image des syndicats n'est pas négative, la majorité des jeunes estimant que les syndicats sont utiles (55,7 % des jeunes salarié-es non syndiqué-es le pensent, et évidemment bien plus, 75 %, chez les jeunes syndiqué-es) et qu'ils « jouent un rôle irremplaçable dans la représentation des salariés ».

Un enjeu pour le renouvellement du mouvement syndical

Les expériences d'action collective acquises par les jeunes scolarisé-es sont déterminantes, alors que, de la fin des études au premier contrat véritablement stable, le temps de l'insertion se prolonge de CDD en intérim, conditions moins favorables à l'organisation, ce qui n'a pas empêché des luttes comme dans la restauration rapide (Mac Do), ou dans les secteurs d'exploitation des « auto-entrepreneurs » (Deliveroo). Les secteurs même de travail de cette population jeune doivent amener le syndicalisme à des efforts d'investissements matériels et humains, ce qui passe par des relations – et pas uniquement « au sommet » – avec les syndicats étudiants et lycéens, les mouvements de jeunesses, en comprenant que les modalités de militantisme, les références techniques et culturelles impliquent une adaptation du syndicalisme à ces nouvelles bases, en leur accordant considération et place. ●

ROBI MORDER



Manif CPE, Paris, 7 février 2006.

PHOTO: ROBI MORDER

1) Thierry Côme et Robi Morder, *Les engagements des étudiants : formes collectives et organisées d'une identité étudiante*, rapport pour l'OVE (Observatoire nationale de la vie étudiante), mars 2010. http://www.ove-national.education.fr/medias/files/publications/dc_45_rapportove150609.pdf

2) Valérie Becquet (coord.), *Jeunesses engagées*, Paris, Syllepse, collection Germe, 2014.

3) INSEE, France, *Portrait social*, édition 2017.

4) *Baromètre annuel sur la confiance envers les partis politiques*, janvier 2018.

<http://www.cevipof.com/fr/le-barometre-de-la-confiance-politique-du-cevipof/resultats-1/vague9/>

5) Apprentis d'Auteuil/BVA, *Les jeunes et la politique*, rapport d'étude quantitatif, novembre 2016.

http://www.bva.fr/data/sondage/sondage_fiche/1932/fichier_rapport_detudes_bva_-_les_jeunes_et_la_politique_diff_071220168743b.pdf

6) Sophie Beroud, Fanny Chartier, Camille Dupuy, Marcus Kahmann, Karel Yon, *Jeunes et mouvement syndical. Trajectoires d'engagements et stratégies organisationnelles*, IRES CGT, mai 2018. <http://www.ires.fr/etudes-recherches-ouvrages/etudes-des-organisations-syndicales/item/5698-jeunes-et-mouvement-syndical-trajectoires-d-engagements-et-strategies-organisationnelles>

État espagnol : turbulences politiques

La victoire de la motion de censure du PSOE contre le gouvernement de M. Rajoy après la décision judiciaire de l'affaire Gürtel, scandale de corruption impliquant pleinement le Parti Populaire (PP), ouvre un nouveau scénario politique, avec Pedro Sánchez (secrétaire général du PSOE) comme nouveau président du gouvernement.

Dans l'affaire Gürtel, de nombreuses personnes liées au PP ont été condamnées lourdement pour 28 délits de prévarication, 24 de corruption, 26 de blanchiment d'argent et 20 contre le fisc. Cette sentence a signé la responsabilité de M. Rajoy et explique la victoire de la motion de censure, même si celle-ci a été acquise après des débats et des accords et sous-accords complexes.

Unidos Podemos est apparu comme le défenseur le plus ferme de la motion de censure, partie prenante du succès, et a proposé de participer au nouveau gouvernement. Les partis nationalistes catalans (ERC et le PDeCAT), et même Bildu (coalition de gauche nationaliste basque), n'ont pas hésité non plus à tout faire pour éjecter le PP du gouvernement. Ils espèrent que cette attitude leur permettra de peser sur Pedro Sánchez pour obtenir un dialogue bilatéral qui mette un frein à la judiciarisation du conflit.

Mais les limites de l'action de ce nouveau gouvernement vont être importantes. D'une part, il a une base parlementaire faible (84 sièges sur 350) ; il a pourtant décidé de gouverner seul. D'autre part, il a passé des accords aussi bien avec Ciudadanos et le PNV – parti nationaliste basque – pour gagner la motion de censure, s'engageant à ne pas revenir sur le budget d'austérité voté sous présidence PP quelques jours auparavant.

Des marges de manœuvre étroites

Ainsi, si Pedro Sánchez a parlé de sauvetage social dans le débat parlementaire, sa marge de manœuvre est étroite. Et comme le note le quotidien *El País* : « le leader socialiste ne veut laisser planer

aucun doute quant à son dévouement sans faille aux diktats de Bruxelles sur la rigueur dans les comptes » (06/04/2018). Reste à voir comment il va répondre à la demande de l'UE de réduire le déficit de plus de 9 milliards d'euros.

Le PSOE n'a fait d'ailleurs aucune référence à l'annulation des réformes majeures de la période PP (surtout les réformes du travail), ni à l'augmentation du SMIC (actuellement à 735 sur 14 mois) ni à la réforme



régressive des retraites qui mobilise des centaines de milliers de retraités, dans les rues ces derniers mois pour une pension digne (1 080 €).

Quant à la crise territoriale, bien que dans le débat sur la motion de censure Pedro Sánchez ait montré sa volonté de dialogue avec le mouvement indépendantiste catalan, les mesures seront probablement seulement symboliques (par exemple le rapprochement des prisonniers). Il n'a exprimé aucun engagement qui revienne sur la judiciarisation des conflits politiques.

Concernant la crise catalane, il n'envisage pas de renoncer à l'intervention économique du gouvernement central sur les dépenses du gouvernement (ce qui de facto annule l'autonomie), ni d'ouvrir la porte à un référendum négocié (comme en Écosse).

Au-delà de ces deux grands éléments, il semble que le PSOE privilégiera des mesures modestes, mais urgentes : en relation avec la loi Mordaza (loi-bâillon – restrictions à la liberté d'expression et de manifestation), l'universalisation de l'accès à la santé, la garantie d'indépendance de la RTVE (dont les journalistes, au cours des derniers mois, présentent les informations habillées en noir pour dénoncer la manipulation de l'information), l'égalité femmes/hommes ou les questions environnementales.

Podemos en quête d'une stratégie

Ce nouveau gouvernement va être soumis à une forte pression du bloc réactionnaire qui intègre les lobbies d'affaires, les grands médias et l'offensive conjointe du PP (avec la majorité absolue au Sénat) et C's-Ciudadanos.

Comment faire face à ce bloc réactionnaire ? Pablo Iglesias (Podemos), conscient de la faiblesse avec laquelle ce gouvernement est né, souhaitait former une coalition gouvernementale PSOE/Podemos. Si cette proposition correspond au souhait de la majorité des dirigeants de Podemos d'accéder au gouvernement, elle ne résout pas les problèmes sous-jacents : la somme des deux forces n'a pas de majorité parlementaire.

Dans ces conditions, il semble plus approprié, comme l'affirment les secteurs critiques à l'interne de Podemos, que la coalition Unidos Podemos adopte une démarche semblable à celle Bloco d'Esquerda au Portugal : soutenir le PSOE dans des mesures progressistes, sans faire partie de la majorité gouvernementale et, surtout, travailler à construire un bloc alternatif pour faire face aux attaques de la droite et forcer Pedro Sánchez à aller au-delà des timides mesures qu'il envisage. ●

SOPHIE ZAFARI

Dans les années 1968-1975, ils sont quelques dizaines, parmi les premier-es bachelier-es kanaks, à venir en France poursuivre leurs études. Leurs parents ont grandi sous le statut de l'indigénat, introduit par la puissance coloniale française à la suite de la prise de possession du pays kanak en 1853.

France-Kanaky 1968-2018

Les jeunes étudiant-es rencontreront en France des militant-es anticapitalistes, anticolonialistes, féministes, chrétiens de la *théologie de la libération* ... du monde entier. Vaincre le colonialisme est possible : Algérie, Cuba, Vietnam...

De retour au pays, ils entreprennent un long travail de conscientisation et d'organisation, dans les tribus, dans les quartiers de Nouméa, pour redonner à leur peuple sa dignité, pour affirmer sa légitimité sur cette terre de Kanaky. Ils organisent quelques actions spectaculaires et non violentes, qui secouent un territoire endormi dans la torpeur coloniale et le boum de l'exploitation du nickel.

Sur place, la réponse est violente : arrestations, emprisonnements, licenciements. En France, le gouvernement affine sa stratégie. Le ministre Pierre Messmer écrit dans une circulaire en 1972 que pour contrer la montée du nationalisme kanak, « il faut noyer le peuple kanak démographiquement en favorisant l'installation de Français de souche et des autres colonies du Pacifique ». Le boom du nickel (principale ressource de Kanaky) permet d'offrir des avantages conséquents aux nouveaux arrivés : salaires et retraites indexées, très faibles fiscalités, défiscalisation des investissements. Cette politique se poursuit de nos jours.

Les militant-es kanaks, rejoints par une poignée de jeunes caldoches et de syndicalistes métropolitains, poursuivent leur patient travail à la base. Certain-es d'entre eux choisissent de créer une nouvelle organisation politique, indépendantiste : le Parti de Libération Kanak. Le parti inscrit son action dans la continuité des luttes, des insurrections menées par les Kanaks depuis la colonisation. Il s'approprie l'image des leaders des insurrections passées et assassinés par les forces coloniales. Les militant-es se revendiquent du marxisme, du maoïsme, de Che Guevara.



À gauche, Eloi Machoro et Jean-Marie Tjibaou, au centre.



Le nickel, ici à Koniambo, dans la province Nord.

D'autres militant-es, certains anciens séminaristes, influencés par les théologiens de la libération, prennent en 1977 la direction de l'Union Calédonienne. L'UC est le premier parti calédonien organisant en son sein Kanaks et Caldoches. Il fut créé après la guerre 39-45, à l'initiative des églises protestantes et catholiques, qui craignaient alors la propagation des idées communistes parmi la population kanake et les ouvriers du nickel.

Vers les accords de Nouméa

Sur le terrain, des actions s'organisent pour revendiquer des terres, contre les discriminations, en défense des langues, de la culture. Les militant-es salarié-es s'investissent dans le syndicalisme, des

femmes s'organisent autour de leurs revendications, de nouvelles publications rendent compte de ces luttes. Les débats stratégiques traversent toutes les organisations.

Sur le plan international, la Chine et l'URSS, les pays non alignés emmenés par Cuba et l'Algérie et les pays nouvellement indépendants du Pacifique obtiennent à l'ONU l'inscription de la Nouvelle Calédonie sur

la liste des pays à décoloniser, après un long travail diplomatique des indépendantistes.

En France, le Programme commun (PS, PCF, RdG) se prononce pour le droit à l'autodétermination des peuples des DOM-TOM. Mitterrand reconnaît la légitimité de la revendication d'indépendance du peuple kanak.

Giscard est battu en 1981 après le scandale des diamants de Bokassa, qui remet en cause la politique néocoloniale française. En 1981, c'est la génération de la guerre d'Algérie, qui a aussi « fait » 68, qui arrive au pouvoir. De nombreux Kanaks ont mené campagne pour Mitterrand, pour Marchais...

Lorsque s'engagent les discussions avec le nouveau pouvoir, les leaders ka-

naks comprennent que le gouvernement n'est pas prêt à affronter la droite locale garante des intérêts de grandes familles de la bourgeoisie française.

Les différentes organisations politiques, syndicales, féministes, chrétiennes, portant la revendication d'indépendance du peuple kanak s'organisent en 1984 au sein du Front de Libération National Kanak et Socialiste.

En novembre 84, pour s'opposer aux élections locales organisées par l'État français qui donne le droit de vote aux nouveaux arrivants, aux Français de passage, le peuple kanak, organisé au sein du FLNKS, se soulève. Le pays est coupé en deux. Au Nord et aux Iles Loyautés, le FLNKS est maître du terrain. À Nouméa, la droite coloniale occupe la rue, les anciens de l'OAS s'organisent et passent à l'action.

L'État se pose en arbitre. 30 ans après la guerre d'Algérie, 15 ans après 68, l'État ne peut pas s'engager dans une aventure coloniale. Mais il renonce à dénoncer publiquement le pillage des ressources de Kanaky par une poignée de familles, comme les privilèges coloniaux octroyés aux Français résidents. Sur la défensive, le gouvernement de gauche s'engage dans une politique répressive qui culminera avec l'assassinat d'Eloi Machoro (leader du FLNKS) en janvier 85.

Les reculs de la gauche en France ramèneront en 86 Chirac et la droite au gouvernement. Chirac et Pons pensent en finir avec le FLNKS en engageant une politique de confrontations, qui se heurtera à la détermination du peuple kanak et au soulèvement de 88 avec la prise de la gendarmerie d'Ouvéa.

Lorsque la gauche revient au pouvoir en 88, elle est contrainte par la situation insurrectionnelle en Kanaky de trouver une porte de sortie au conflit. Des négociations tripartites (État, droite locale, FLNKS) s'engagent. Le FLNKS est certes affaibli sur le terrain suite à la répression, mais il a acquis la légitimité de représenter le peuple kanak. La droite locale est politiquement affaiblie après s'être engagée dans une politique extrémiste de type OAS (attentats, ratonnades, milices armées...). Les anticolonialistes français ont plus de moyens de pression sur un gouvernement de gauche... Cet équilibre de forces et la nécessité de trouver une issue politique au conflit aboutissent à la signature des accords de Matignon en 88, puis de Nouméa en 98.

Ces accords ont transporté le terrain de la lutte dans les nouvelles institutions nées de ceux-ci. La légitimité de la re-

vendication du peuple kanak est reconvenue, ainsi que la légitimité des communautés ayant contribué à la construction du pays. Le pouvoir politique est partagé. Le pays est divisé en trois provinces dotées de fortes compétences en matière de développement économique, d'éducation, de santé, de protection sociale, d'aménagement du territoire. Deux provinces sont dirigées par le FLNKS, la province « capitale » par la droite. Une réforme foncière a permis la redistribution aux Kanaks de dizaines de milliers d'hectares de terre. Un gouvernement collégial (dans lequel le FLNKS est minoritaire) dirige le pays et exerce les nombreuses compétences rétrocédées par l'État français. Un congrès élu adopte les lois du pays en matière économique, fiscale, civile... Les Kanaks disposent aujourd'hui d'outils économiques (contrôlés par les élus provinciaux), leur



permettant de contrôler une partie de l'exploitation du nickel, via des sociétés d'économie mixtes.

Kanaky dans le Pacifique

Depuis la séquence 84-88, que l'on peut qualifier de révolutionnaire, le pays a profondément changé. Il a connu un fort taux de croissance quasi continue. La place et le pouvoir des Kanaks s'est considérablement renforcée. Il n'en demeure pas moins que c'est toujours la droite locale qui gouverne le pays et que fondamentalement, l'économie de comptoir colonial est toujours dominante.

Le 4 novembre 2018 un référendum est organisé : « *Souhaitez-vous que la Nouvelle Calédonie accède à la pleine souveraineté et à l'indépendance ?* ». Le corps électoral, bien qu'accepté par le FLNKS, comprend une majorité de non Kanaks. Il est donc fort possible que, même si 85 % des Kanaks votent pour l'indépendance, le « non » soit majoritaire. En effet, malgré les appels

du FLNKS aux non Kanaks à participer à l'égalité de droit à la construction de Kanaky, l'immense majorité vote pour la préservation de ses privilèges, accordés par le système colonial.

La droite coloniale annonce déjà qu'en cas de victoire du « oui », elle remettra en cause les acquis conquis de haute lutte par le FLNKS et le peuple kanak : corps électoral restreint, décentralisation provinciale, rééquilibrage économique en faveur des territoires kanaks, formation de cadres, transfert des dernières compétences non régaliennes...

Macron annonce lors de son dernier voyage en mai 2018 vouloir construire un axe Indo-Pacifique, de Bombay à Canberra, qui engloberait les colonies françaises du Pacifique et de l'Océan indien, pour engager un bras de fer avec la Chine dans la région. Rien de moins. Voter pour l'indé-

pendance, c'est livrer le pays aux Chinois ! À ce projet, le FLNKS oppose un projet d'indépendance permettant à Kanaky de prendre toute sa place dans le Pacifique, et de nouer des alliances et des coopérations multilatérales en fonction des intérêts du pays. Dans ce cadre-là, il n'exclut pas un partenariat privilégié avec la France, négocié d'égal à égal.

Kanaky est un petit pays. Depuis 50 ans, un peuple d'un peu plus de 100 000 habitant-es est la pointe avancée du combat

contre le colonialisme français. Sur le terrain, puis dans les institutions, les militant-es vivant-es (beaucoup sont mort-es durant la longue lutte) livrent aujourd'hui une bataille décisive pour l'avenir du pays.

Si le colonialisme est une catastrophe pour le peuple colonisé, il est un poison mortel pour le colonisateur. Il engendre le racisme, le nationalisme, les guerres, la bêtise.

La lutte du peuple kanak est vivante depuis 68 et participe à la lutte « pour un autre monde ». Il est de la responsabilité des Français-es d'exiger de leur gouvernement qu'il engage une véritable politique de décolonisation, quel que soit le résultat du référendum, et d'être vigilant-es quant aux tentatives de la droite coloniale de remettre en cause les acquis de cinquante années de lutte. La FSU, avec ses syndicats présents sur place, doit prendre sa place dans ce combat. Dans les colonies, lorsque le syndicalisme n'est pas engagé dans la lutte anti coloniale, il devient un instrument du pouvoir colonial. ●

Palestine aujourd'hui



Le 13 juin, l'Assemblée générale de l'ONU a condamné, par 120 voix pour, 45 abstentions et 8 contre, les violences commises par l'armée israélienne à Gaza ces dernières semaines. Le peuple palestinien ne manque assurément pas de soutiens sur la scène internationale. Pourtant, l'État d'Israël reste impuni et ses dirigeants continuent à mener leur politique à marche forcée. Le processus d'Oslo est mort et enterré, la « solution négociée » ne servant plus que les intérêts des dirigeants de l'État d'Israël.

En 2019, les Israélien-nes seront appelé-es aux urnes pour de nouvelles élections législatives. Malgré son implication dans différents scandales politico-financiers, le Premier ministre Benjamin Netanyahu et son parti du Likud sont annoncés vainqueurs. Il dirige actuellement le gouvernement le plus à droite de l'histoire du pays, avec au moins trois ministres d'extrême droite, dont celui de l'Éducation et de la Justice.

La droitisation israélienne s'inscrit dans la lignée d'une société qui a accepté, notamment depuis le déclenchement de la Seconde Intifada, que seule la séparation avec les voisin-es palestinien-nes, et plus largement avec les populations arabes de la région, garantirait la sécurité. Une analyse désormais reprise à son compte par la gauche sioniste. C'est aussi le produit d'une augmentation des réflexes individualistes, dans un pays classé deuxième le plus inégalitaire de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). 21 % des Israélien-nes vivent actuellement sous le seuil de pauvreté.

La politique de séparation s'est réactualisée sur le terrain puisque l'armée israélienne s'est retirée unilatéralement de la bande de Gaza en 2005, soumettant ce territoire à un blocus militaire illégal, tandis qu'en Cisjordanie un mur sépare les colons israéliens de la population civile palestinienne. De fait, la question palestinienne a disparu des écrans israéliens : lors des élections législatives

de mars 2015, seulement 9 % des juifs israéliens considéraient la paix avec les Palestiniens-nes comme prioritaire⁽¹⁾. Ainsi, les Palestiniens-nes restent absents du quotidien des Israélien-nes, sauf lors d'attaques sporadiques de jeunes palestinien-nes ou le jet de roquettes depuis Gaza.

Pour régler définitivement le « problème arabe », la société israélienne semble ouverte à toutes les pratiques. En 2001, lorsque la violence de la seconde intifada était à son paroxysme, 35 % des juifs israéliens se disaient favorables à la déportation de la population palestinienne hors des frontières. En 2015, 58 % disent soutenir cette idée⁽²⁾ tandis que 59 % jugent normal que les juifs soient prioritaires dans les institutions sur le reste de la population⁽³⁾.

Un peuple étouffé de toute part

Pour la population palestinienne, la présence israélienne dans leur quotidien n'est que plus manifeste. La Cisjordanie



Marwan Barghouti.

compte à présent 596 900 colons israélien-nes, soit deux fois plus qu'en 1995. Une enquête de l'ONG israélienne Yesh Din révèle que sur une période donnée (2005-2014), 2100 attaques de colons sur les civils palestiniens ont été enregistrées, soit une toutes les 36 heures. Seules 1067 débouchent sur une enquête des autorités israéliennes et dans 1,9 % des cas, les suspects sont condamnés. En revanche, 99,74 % des Palestiniens-nes qui passent devant les tribunaux militaires israéliens sont condamnés⁽⁴⁾.

Dans la bande de Gaza, ce sont deux millions de personnes qui, depuis plus de dix ans, sont interdites de circuler librement. 45 % de la population est au chômage. Un enfant sur deux présente des signes de détresse psychosociale et 46 % manifestent des signes d'anémie aiguë.

La population palestinienne d'Israël est également touchée par la politique israélienne. Représentant 20 % de la population en Israël, 38,9 % vivent sous le seuil de pauvreté. Près de cinquante lois les discriminent du fait de leur non-judéité. Entre 2015 et 2016, les actes racistes à leur encontre ont presque doublé.

Une conjoncture favorable à Netanyahu

Depuis l'élection de Donald Trump, le gouvernement Netanyahu accélère ses projets politiques, même les plus controversés au sein de la droite, notamment

la loi du 6 février 2017 qui ouvre la voie au projet d'annexion de tout ou partie de la Cisjordanie.

Pour faire taire l'opposition interne, une série de lois liberticides a été votée. Entre autres exemples, la « loi boycott » (2011) qui interdit le soutien au boycott d'une personne en raison de ses liens avec Israël ou des régions sous le contrôle d'Israël ; « loi sur les ONG » (2016) qui contraint celles-ci à déclarer les subventions en provenance de gouvernements étrangers si cela représente plus de la moitié de leur budget ; la loi « Breaking the Silence » (2017) qui interdit à l'association éponyme d'intervenir dans les écoles où jusqu'à présent elle y organisait des discussions au sujet de la place de l'armée dans la société israélienne.

Netanyahu sait qu'il a un boulevard pour agir. Premièrement, la Maison Blanche compte le président le plus sioniste de son histoire, prêt à donner son aval à toutes les velléités israéliennes. Parallèlement, le prince saoudien Mohamed Ben Salman et le raïs égyptien Sissi, à la tête des principales puissances dans la région, se sont engagées dans une alliance avec Trump et un rapprochement avec Netanyahu pour repousser par tous les moyens possibles la présence chiite au Moyen-Orient, avec l'Iran en ligne de mire.

Côté palestinien, le mouvement national est incapable de se renouveler. Malgré les nombreux accords signés, la division entre le Hamas et Fatah reste réelle. Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, vu son aversion pour les prétendants à sa succession, ne semble pas décidé de se retirer. Parmi eux, Mohamed Dahlan, l'homme soutenu par les Émirats Arabes Unis (et autrefois par George W. Bush). Selon les sondages, la figure politique faisant consensus reste Marwan Barghouti, emprisonné dans les geôles de l'armée israélienne depuis 2002 pour son rôle actif dans la Seconde Intifada.

Enfin, le chaos régional relègue la question palestinienne au second plan. Avec des observateurs semblant se focaliser sur d'autres foyers de tensions (Syrie, Iran...) et les États arabes amorphes ou trop divisés pour réagir, les dirigeants israéliens sont bien décidés à en profiter. Dernier fait en date, l'adoption en première lecture en avril d'une nouvelle loi

fondamentale proclamant Israël comme « État-nation du peuple juif » où « seul le peuple juif a droit à l'autodétermination en Israël ». Cette loi met un terme à la formule contradictoire de 1948 déclarant Israël comme État juif et démocratique. Symboliquement, la loi prévoit de retirer à l'arabe son statut de langue officielle.

L'enjeu « civilisationnel » pour masquer le politique

Pour contrecarrer une image internationale de plus en plus dégradée, la droite israélienne instrumentalise, notamment depuis le 11 septembre 2001, la prétendue guerre « contre le terrorisme ». Dans cet objectif, l'alliance entre Netanyahu et les nationalistes religieux n'est



pas conjoncturelle. Le pouvoir israélien alimente par ce biais les aspects religieux du conflit et se proclame comme l'avant-garde d'une lutte à la fois antiterroriste et civilisationnelle. La place qu'occupe Jérusalem, ville trois fois sainte, dans la stratégie de Netanyahu n'est pas anodine.

Pour relayer ce paradigme du choc des civilisations, les institutions israéliennes peuvent compter sur des relais. Le 11 janvier 2017, à la TAL Business School de Tel-Aviv, Frédéric Encel et Philippe Val ont donné une conférence intitulée : « France-Israël, deux démocraties face au fléau islamiste ».

En relayant de tels propos, ces deux pompiers pyromanes cherchent à placer les autorités israéliennes dans le camp des victimes du terrorisme islamiste, niant à la fois le caractère profondément nationaliste des attaques menées par des groupes palestiniens, mais aussi l'origine de ces attaques qui réside dans la politique menée par l'État d'Israël.

Soutenir le droit international

Si le tableau semble des plus désespérant, certains signes ne mentent pas. En France, un sondage de l'IFOP affirmait en mai que 71 % des sondés jugent qu'Israël porte une lourde responsabilité dans l'absence de négociations avec les Palestiniens. Il existe un espace pour porter une voix démocratique et progressiste, appuyée sur le droit international, face aux chefs de guerre que sont d'un côté le triumvirat Ben Salman – Netanyahu – Trump et d'un autre côté les Poutine, Assad et autres figures du régime iranien, faux impérialistes mais vrais bourreaux des peuples.

L'un des moyens de faire entendre cette voix citoyenne est celui de la campagne Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS), dont nul ne peut nier son développement, notamment dans le domaine culturel.

Surtout, le plus bel espoir reste exprimé dans la créativité et la spontanéité de la jeunesse palestinienne. En lançant sur les réseaux sociaux, en avril dernier, un appel à des marches du retour dans la bande de Gaza, les quelques initiateurs n'étaient d'abord pas pris au sérieux par les cadres politiques du Hamas, toujours en charge dans les faits de la bande territoriale. Finalement, ce sont des milliers de personnes qui sont venues

manifeste. Malgré la tragédie des massacres perpétrés par les snipers de l'armée israélienne, l'opération s'est renouvelée chaque vendredi. Des campements ont été installés pour faire des lieux de manifestation des espaces de débats politiques pour repenser les manières de lutter et de dénoncer la politique israélienne. En Palestine, le mot « résignation » ne se traduit pas. ●

THOMAS VESCOVI

1) *The Times of Israel*, Jérusalem, 25 janvier 2015.

2) *Middle East Eye*, Londres, 26 octobre 2015.

3) *Slate.fr*, Paris, 23 octobre 2012.

4) *Addameer*, Ramallah, 2012.

Il y a 50 ans commençait le joli mois de Mai 1968. Depuis, le débat n'a pas cessé sur sa signification et son apport. Nous terminons notre réflexion dans ce numéro.



Il y a un avant et un après Mai 68. Quel que soit le point de vue qu'on a sur l'événement, il n'a laissé, ni ne laisse, 50 ans après, personne indifférent ! C'est dire l'importance qu'a pris ce mouvement de révolte : référence incontournable du mouvement syndical, social, de la gauche comme de la gauche de la gauche, cauchemar récurrent des libéraux, sociaux libéraux ou réactionnaires de tout poil. Preuve de l'importance de ce mouvement, plus peut-être à cause de ce qu'il a permis que pour ce qu'il a gagné.

La France en 68, c'est un pouvoir qui, en octobre 61, sous les auspices de Maurice Papon, préfet de police (ancien collabo), massacre en plein Paris des Algériens manifestant pour l'indépendance (200 morts), réprime la manifestation de Charonne le 8 février 62 contre l'OAS et pour l'arrêt de la guerre d'Algérie (9 morts) !

Un pouvoir qui, depuis dix ans, contrôle tous les leviers de l'information et accède à toutes les exigences du CNPF (ancêtre du MEDEF) : des salaires bloqués, un ordre moral qui interdit une sexualité libre, l'accès libre et gratuit à la contraception, interdit le droit à l'avortement pour les femmes, refuse la mixité des collèges et des lycées, censure « *La Religieuse* » au cinéma, « *Le Déserteur* » sur les ondes...

De Gaulle dénonce l'inutilité du conflit vietnamien à Phnom Penh en 66, clame « *Vive le Québec libre* » à Montréal en 67 et en France, où la croissance est manifeste, c'est un quotidien de plus en plus dur pour le/la salarié-e, injuste pour une jeunesse de plus en plus nombreuse, qui voit les portes du lycée et de l'université fermées. La scolarité est obligatoire jusqu'à 14 ans et, pour la majorité des jeunes des milieux populaires, après le primaire, c'est l'apprentissage ou le CEG (qui amène au BEPC) et la vie active !

Le PC et la CGT dominant à côté de FO et de la CFDT, créée en 64, qui revendique un syndicalisme autogestionnaire et se rapproche du PSU de Rocard. Seul cadre pluraliste, la FEN dirigée par le courant majoritaire proche de ce qui allait devenir le PS, est hégémonique dans le milieu enseignant.

Mai 68, c'est l'irruption insolente d'une jeunesse, de salarié-es qui se reconnaissent dans le combat contre la discrimination raciale aux USA, dans l'appel du Che à la Tricontinentale en 67 pour être solidaire du peuple vietnamien et qui rejette ce « *socialisme des vieillards* » qui réprime violemment les ouvrier-es et la jeunesse à Prague ou à Varsovie !

Mai 68 va bousculer cette France enkystée. Il va mettre à l'ordre du jour l'actualité d'un combat commencé en 67 par la

Apports et limites de Mai



grève de 5 semaines avec occupation de la Rhodiacéta à Besançon, la grève de la SAVIEM à Caen en janvier 68 avec des affrontements très violents avec la police – la presse parle d'une « *véritable insurrection ouvrière* » – et la grève des métallos de Garnier à Redon qui met toute la région en action, avec la solidarité active des étudiant-es.

Les étudiant-es, rejoint-es par les lycéen-nes, vont faire voler en éclat ce consensus d'« *une France qui s'ennuie* ».

Le premier apport de 68, c'est d'avoir redonné de la crédibilité à l'idée qu'un autre monde était possible. C'est d'avoir réhabilité la lutte, l'affrontement et la grève. La détermination de la jeunesse face à la violence du pouvoir et de sa police a mis en lumière la violence sociale de cette société. Les salarié-es se sont identifié-es à cette révolte, se sont reconnu-es dans cette colère, cette détermination et cette violence légitime que les barricades du 10 mai ont symbolisé. Elles ont largement contribué à ce que les salarié-es soient solidaires, se reconnaissent dans ce mouvement et s'engagent dans la plus grande grève générale du 20^{ème} siècle.

Dans presque tous les mouvements sociaux suivants, des mots d'ordre feront référence à la force et la fascination que Mai 68 a exercé sur la mémoire sociale, ne serait-ce que « *Rêve Général* » !

Mai 68, c'est pour un très grand nombre d'hommes et de femmes, de toutes générations, le tournant de leur vie. Pour certain-es, ce ne fut qu'une parenthèse enchantée, pour beaucoup, ce fut la bifurcation heureuse. Nombreux sont ceux et celles qui ont eu le sentiment de commencer à exister et d'être entendu-es pour la première fois. C'est l'émergence d'une aspiration à la liberté dans tous les aspects de la vie quotidienne, boulot, loisir, culture, sexualité...



Extrait du film *La Reprise* de Hervé Le Roux en 1996.



© SIPA PRESS

68

Mai 68, ce fut la solidarité sociale et internationale dans la lutte : « étudiants, ouvriers solidaires », « les frontières on s'en fout », « nous sommes tous des Juifs allemands ». Elle était alimentée par la rencontre des étudiant-es avec les ouvrier-es en grève dans les usines, dans les comités d'action des quartiers, des facultés et des lycées pour débattre sur la société que nous voulions, la stratégie à mettre en place. Ce fut une période où l'air

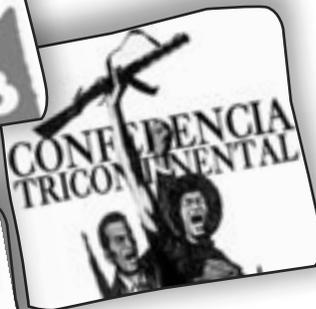
du temps respirait la solidarité et libérait la parole. Dès qu'il y avait plus de deux personnes au coin d'une rue, un débat s'enclenchait. On levait le pouce et une bagnole sortie de nulle part nous prenait et souvent, faisait un crochet pour nous rapprocher : un apprentissage de la solidarité quotidienne. C'est l'émergence de « l'individu solidaire » au lieu de « l'individu solitaire et concurrentiel ».

Mai 68, ce sont les débats ouverts sur la démocratie dans les luttes et leur prise en charge collective : comité de grève, comité d'action de quartier, dans les lycées et les facultés. C'est l'apparition par la suite de nouvelles formes de luttes collectives et de nouvelles structures de luttes : coordination, comités de grève (infirmières, Poste, banque)... C'est la création des « Paysans Travailleurs », ancêtre de la Confédération Paysanne. C'est la constitution d'un véritable mouvement lycéen à l'image du mouvement étudiant.

Mai 68 a ouvert la voie aux grandes luttes sociétales. Dans les débats du mouvement, émergent les grandes thématiques des mobilisations des années 70/80 : droit à disposer de son corps, contraception libre et gratuite, droit à l'avortement, droit à une libre orientation sexuelle, bataille pour l'écologie, contre le productivisme, le nucléaire. MLF, MLAC, FHAR, Larzac, Plogoff, la centrale Superphenix à Creys-Malville...

Mai 68, c'est aussi 35 % d'augmentation du SMIC, 10 % d'augmentation des salaires et la création des sections syndicales d'entreprise qui vont bouleverser les conditions du militantisme syndical. Actées lors de négociations avec les syndicats, cela peut sembler beaucoup aujourd'hui, mais ces propositions furent rejetées par les salarié-es qui n'y étaient pas associé-es, attendaient beaucoup plus et voulaient surtout le départ de ceux qui incarnaient ce pouvoir. La grève continua, les « Accords de Grenelle » ne seront jamais signés, resteront un projet et s'appliqueront !

Mai 68 a marqué les esprits de plusieurs générations, image idéalisée d'un grand mouvement social. Pourtant, des grandes luttes sociales en France, c'est la seule difficile à associer à une conquête sociale précise. 1936, ce sont les congés payés et les 40 heures ; 1945, c'est la Sécurité sociale ; 1968, c'est... la grève



générale ! Cette difficulté à trouver une équation symbolique comme la retraite à 60 ans, les 35 heures ou la 5^{ème} semaine de congés, donne en creux les limites d'un mouvement dont les acquis concrets semblent en deçà de sa force et de son ambition. Elles sont liées à la réalité des forces qui structuraient ce mouvement.

On avait des grèves avec occupation et piquet, mais qui s'appuyaient en général sur seulement une partie des salarié-es, et donc sur un niveau d'auto organisation insuffisant, comparé à des luttes comme celles de LIP ou FRALIB. Cela a permis aux appareils syndicaux de contrôler plus facilement le mouvement et de le canaliser en grande partie.

La CGT dominait largement le mouvement syndical avec un rejet de tout de ce

qui ressemblait à une forme de démocratie syndicale

ou de gestion collective d'une lutte, avec un syndicalisme révolutionnaire très impliqué et une gauche radicale naissante et active, mais trop faibles pour faire contrepoids.

Les tentatives de coordonner nationalement ce mouvement n'ont pas vraiment dépassé le niveau local ou parfois régional. Seuls le pouvoir et les directions nationales connaissaient la réalité du rapport de force. Leur volonté de réduire le mouvement

à des revendications d'entreprise a accentué l'écart entre le sentiment qu'on pouvait obtenir beaucoup et la réalité de ce qu'on négociait au sommet.

Le retournement de l'opinion publique, le succès de la manifestation gaulliste du 30 mai sur les Champs-Élysées et l'attitude des directions syndicales et du PCF ont contribué à la remise en selle d'un pouvoir désarçonné et dépassé. Le sentiment d'effritement et d'isolement, alimenté par tous ceux qui souhaitaient voir cette grève se terminer, a favorisé la reprise et la fin (lente) d'un mouvement, mais aussi le début d'un cycle de deux décennies de luttes et de combativité sociale.

Une grande partie des militant-es les plus déterminé-es vont rejoindre, volontairement ou à leur exclusion de la CGT, la CFDT qui va devenir le cadre le plus important de constitution de la gauche syndicale jusqu'à son exclusion et la création des syndicats SUD et de la Fédération Solidaires.

La victoire gaulliste aux législatives de 68 va obliger la gauche réformatrice à trouver une réponse à l'exigence d'alternative sociale et politique posée en Mai 68. C'est la signature du programme commun de gouvernement signé en 72 entre le PCF, le PS et les Radicaux de Gauche qui va se terminer par la rupture en septembre 77, le recul du PC et la victoire de Mitterrand et du PS en 81.

Mai 68 garde encore un réel impact parce qu'il laisse aussi un sentiment d'inachevé. Ceci explique, malgré le contexte social actuel, les derniers sondages d'opinion : 70 % des sondé-es défendent l'héritage de Mai ! Un petit rayon de soleil.



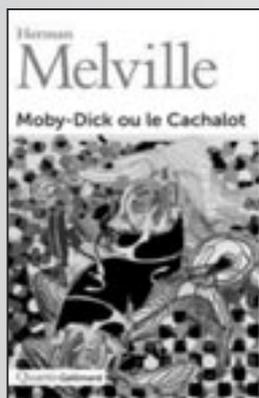
PHOTO : D.R.



Herman Melville (1819-1891), un révolté incarné par Moby-Dick. Mythologies américaines

« **M**oby-Dick ou le Cachalot » fait partie des textes étudiés comme partie de la littérature mondiale. Est-ce une raison suffisante pour ne pas le lire ou le relire? Herman Melville pourtant joua un rôle essentiel dans la construction des mythes adoptés par les États-Unis. Les références à la baleine blanche – le blanc est la « couleur » de Melville – sont multiples et se retrouvent chez Hemingway comme chez Philip Roth. Il représente la première tentative d’émanciper les lettres américaines de la tutelle britannique.

À l’instar du « Don Quichotte » de Cervantès qui savait construire un continent avec ses propres rêves, Melville ironise sur les livres censés décrire les « travailleurs de la mer » pour se dégager d’une certaine réalité devenant ambivalente et enfermer le capitaine Achab – mais aussi le narrateur Ismaël – dans un espace-temps en train de se construire. Moby Dick, tel que le cachalot est appelé dans le cours du livre, a perdu son trait d’union – la ponctuation ne doit pas être traitée à la légère – évolue sans cesse entre un monstre de contes et la réalité de la pêche qui deviendra, peu après la publication du livre, industrielle détruisant la biodiversité des océans. Le trait d’union présente cet aller-retour entre le concept – l’idée comme il est écrit dans le texte – et la réalité du cachalot.



Gravure de J.Hill, 1835.

Comment qualifier ce texte : roman, récit, conte, légende... ? Il ne tranche pas. L’influence de l’Ancien Testament est perceptible, dans les noms des protagonistes, dans les références tout comme Shakespeare, Montaigne, Rabelais et les histoires que se racontent les marins lorsque le temps et le vent sont paresseux.

Philippe Jaworski, qui a fait sa thèse sur Melville, met en évidence toutes ces données et propose, pour son édition dans la collection Quarto, à la fois sa traduction – qui reprend celle des éditions de La Pléiade – et des illustrations de Rockwell Kent (1882-1971) pour un livre que ce dernier publiera en 1930. C’est une première. Les dessins n’avaient jamais été publiés en France, même s’ils ne sont pas repris dans leur totalité. Ils donnent plus de force au texte par une interprétation qui force à réfléchir sur notre propre vision du récit de Melville.

L’image de couverture de cette édition critique est due, quant à elle, à Frank Stella (né en 1936) qui a consacré, nous dit Jaworski, 12 ans de son activité à illustrer Moby-Dick. Pour indiquer que ce cachalot ne laisse pas indifférent, ni le combat entre Achab et Moby Dick qui représente quasiment un résumé de la société américaine de cette époque embarquée sur le « Pequod » (« Pequots » comme l’indique un glossaire des noms propres, qui est le nom d’une tribu amérindienne disparue au moment où écrit Melville).

Ce livre, comme tous les rêves, ne se termine pas. Il se brise. Il est loisible de s’interroger si Ismaël, le narrateur, a vécu cette histoire ou s’il exprime sa soif d’aventures... comme le lecteur. Il faut savoir rêver pour vivre pleinement nos vies et faire entrer son quotidien dans l’extraordinaire. ●

NICOLAS BÉNIÈS

✓ « *Moby-Dick ou le Cachalot* », Herman Melville traduit, présenté par Philippe Jaworski, Quarto/Gallimard, 1024 p., 146 documents, 25 euros.

RÉVOLTE ET ÉMANCIPATION DANS LES ANNÉES 1960

Au milieu des années 1960, Suzanne est une adolescente qui s'ennuie ferme dans le grand appartement bourgeois de ses parents à Paris. Il faut dire que l'ambiance entre son père et sa mère est tendue et que sa cousine Magda lui manque. Celle-ci, après avoir vécu quelque temps avec elle est repartie à Berlin rejoindre son père qui tente de réunir sa petite famille déchirée par la construction du mur. Suzanne et Magda s'écrivent longuement des lettres passionnées où elles se confient l'une à l'autre.

À la lecture de ce livre d'Isabelle Pandazopoulos, à destination principalement des lycéennes et lycéens, on s'immerge volontiers dans le quotidien familial un peu plombant des deux cousines séparées. À leurs lettres se mêlent celles d'autres membres de la famille. Eh oui, il fut un temps, pas si lointain où le courrier postal était bien le principal moyen de communiquer à distance !

À ses lettres vont vite s'ajouter celles d'une certaine Cléomèna, issue d'une famille de communistes persécutés, qui semble se débattre pour trouver le moyen de faire des études. La situation s'aggrave avec le coup d'État en Grèce qui permet à la dictature des colonels de se mettre en place. Face à l'intensification de la répression, Cléomèna réussit à fuir la nouvelle dictature et par un heureux hasard finit par trouver refuge à Paris, chez les parents de Suzanne. On le voit, il serait injuste de réduire le livre d'Isabelle Pandazopoulos à un roman épistolaire sur Mai 68 car il est bien plus que cela. À travers l'histoire de ces trois jeunes filles, le livre rend compte des aspirations d'une partie de toute une génération, coincée dans la guerre froide entre la mémoire écrasante de la guerre et la soif d'émancipation. Il a l'immense mérite d'aborder Mai 68 dans son contexte international. Chemin faisant, on y trouvera évoquées la



venue contestée du Shah d'Iran à Berlin, l'implacable dictature grecque, la surveillance répressive des populations dans les pays de l'Est autant que les manifestations estudiantines parisiennes. Si les trois jeunes filles sont en colère comme l'indique le titre du livre, c'est d'abord face à leur difficile situation personnelle dont seule celle de Cléomèna est facilement identifiable comme étant directement politique. Magda et Suzanne semblent avant tout souffrir des dysfonctionnements familiaux de leurs parents. Les relations épistolaires de ces trois principales protagonistes vont permettre de nous faire découvrir leur progressive prise de conscience politique qui grandit avec leur envie de s'engager à mesure que se développe le mouvement étudiant à Berlin et à Paris. Leurs idéaux d'émancipation doivent aussi bien sûr en passer par la confrontation et la mise à distance du repoussoir relevant davantage de la dystopie que de l'utopie que représente à travers

Berlin-Est le « socialisme réel ». Leur engagement, au demeurant encore assez modeste, se double pour les deux cousines d'interrogations sur les attitudes passées de leurs parents et grands-parents allemands durant le nazisme qui semblent faire l'objet d'un véritable secret familial. Il va conduire chacune d'entre elle à s'affirmer dans leurs choix naissants.

Récit de femmes qui prennent leur destin en main, bien décidées à éteindre leur soif d'émancipation, ce roman d'initiation est très réussi et mérite d'être très diffusé et proposé à nos élèves en lycée. ●

STÉPHANE MOULAIN

✓ Isabelle Pandazopoulos, *Trois filles en colère*, Gallimard/Scripto, 13,5 €

NOTRE ODYSSEE

Au tout début du XVII^{ème} siècle, Nsaku Ne Vunda est un jeune Bakongo devenu prêtre sous le nom de don Antonio Manuel. Convoqué un beau jour par le roi en son palais, celui-ci lui dit secrètement qu'il veut lui confier la mission d'aller en ambassade auprès du pape à Rome pour plaider auprès de lui l'abolition du trafic d'esclaves qui gangrène le pays. Sans plus attendre, le jeune prêtre est embarqué sur un gros navire en toute discrétion.

Il est horrifié de constater que le bateau sur lequel il doit embarquer est en réalité un négrier en partance pour le Brésil. La longue mission du prêtre noir va le conduire, ainsi que l'indique le titre de ce superbe roman de Wilfried N'Sondé, à traverser un océan et deux mers et à fouler le sol de trois continents. Accompagnant les esclaves dans leur terrible calvaire, Nsaku Ne Vunda va assister à de terribles scènes et comprendre quel degré d'horreur on atteint à s'efforcer de briser leur résistance. Bien sûr, on sait déjà que le prêtre noir est condamné à échouer dans sa mission, la Traite n'ayant été en rien interdite par l'Église au XVII^{ème} siècle.

Naïf, il y a du Candide dans ce personnage confronté subitement à un monde qui lui est radicalement étranger et d'une cruauté qui semble sans borne. Mais il s'agit d'un Candide qui ne s'en remet qu'à lui-même pour juger avec une grande lucidité le monde qu'il découvre. Il ne lui faut guère de temps pour comprendre la corruption du royaume bakongo par le commerce des esclaves qui conduit à la généralisation de « l'obsession de vouloir gagner toujours plus d'argent en capturant ses voisins, ses amis ou des membres de sa propre famille pour les vendre ».

De même, en dépit des ronflantes formules de politesse et de respect officiel dont il est affublé sur le navire négrier, l'ambassadeur du roi bakongo comprend vite que sa couleur de peau fait obstacle à la reconnaissance de son statut. Aussi, le voyage va-t-il vite tourner à une longue et douloureuse épreuve. Un monde où le suicide peut être l'ultime manifestation de vie.

Celle-ci va vite mettre à mal les valeurs pourtant bien ancrées du prêtre. Dieu en particulier semble bien absent du navire où il a pris place. La hiérarchie stricte qui y est imposée ravale les esclaves au rang de bétail maltraité mais

elle écrase aussi l'essentiel de l'équipage soumis au bon vouloir des officiers. Tout en haut de la pyramide, le capitaine n'hésite pas à user du droit de vie et de mort dont il dispose sur l'ensemble des hommes soumis à son autorité. C'est tout en bas de l'échelle de cette société en miniature que le prêtre se trouve un allié en la personne d'un tout jeune mousse qui se révèle, à la longue, bien plus subversif qu'on n'aurait pu soupçonner au départ.

Les premiers contacts avec le clergé européen s'avèrent aussi douloureux, tant le fossé est abyssal entre les idéaux de Nsaku Ne Vunda et ceux de ses confrères espagnols. Chez ses derniers, il est difficile de trouver trace des valeurs de fraternité universelle et de compassion que le jeune Bakongo avait cru trouver dans la religion chrétienne. La religion n'est plus rien d'autre que l'habillage du pouvoir le plus arbitraire.

Sous ses ressorts classiques, le roman a bien une dimension subversive forte. La relation de la cruelle et impitoyable réalité du monde laisse parfois la place à celle des rêves du prêtre où les bourreaux esclavagistes demandent pardon à leurs victimes. Mais s'il permet une respiration bienvenue, le temps du rêve finit toujours par s'achever durement et l'empathie du prêtre à l'égard de ses frères esclaves le conduit à relativiser nombre de ses certitudes. Le suicide ne lui apparaît plus guère désormais comme condamnable mais plutôt, dans l'effroyable condition à laquelle

les esclaves sont relégués, comme une ultime manifestation de vie. C'est chez les pirates finalement que le prêtre noir trouve, en dépit de la violence inhérente à leur activité et bien paradoxalement, la plus grande parcelle d'humanité. Leur tolérance tranquille offre au héros un court répit dans un récit au rythme plutôt soutenu.

Décidément, cet apparent roman d'aventures relève davantage du conte philosophique trash. Wilfried N'Sondé signe avec lui un roman marquant. ●

STÉPHANE MOULAIN

✓ Wilfried N'Sondé, *Un océan, deux mers, trois continents*, Actes Sud, 20 €.



3 Histoires de familles

Le livre d'Audrey Célestine détonne dans le catalogue de la « Petite encyclopédie critique », une collection des éditions Textuel dont l'ordinaire est plutôt fait de courts essais. *Une famille française* se présente comme un ensemble de courts récits, fragments de vie tirés de la propre mémoire familiale de l'auteure et de celle de son compagnon. S'étendant sur plusieurs générations de la Grande guerre à nos jours, ces récits s'entremêlent et finissent par composer une sorte de vaste saga familiale dans laquelle on se perd volontiers et qui conduit à retracer l'arbre généalogique de ses deux filles.

Le poids de l'histoire

Le travail, dont ce livre a été le fruit, n'a visiblement pas été si évident. La mémoire familiale est parfois incertaine, révèle des failles inattendues et il a fallu parfois mener un petit travail d'investigation pour restituer la cohérence de certaines trajectoires.

Ces multiples petits destins individuels croisent bien sûr la grande histoire. La guerre d'Espagne, la Seconde guerre mondiale, l'empire colonial qui se défait, l'insurrection algérienne, les émeutes aux Antilles sont autant d'événements plus ou moins connus qui ont pesé sur des vies, scellé des choix, infléchi des parcours, parfois de manière quasi imperceptible, parfois de façon plus brutale ou sur la longue durée, sur plusieurs générations...

L'expérience du racisme a marqué de son empreinte nombre de protagonistes de ce roman vrai. Elle se conjugue encore largement au présent. Pourtant elle n'exclut pas l'autre facette non moins prégnante de ces récits : les rencontres improbables, les exemples d'acculturation, les formes hybrides d'identité que l'on découvre et qui dessinent des manières d'être au monde qui se vivent dans la pluralité et le mélange, même si ce n'est pas sans heurts.

Une famille de migrant-es

C'est que les lieux convoqués dans ces pages sont particulièrement divers. De la Guinée à Dunkerque, d'Oran à la Martinique, à lire ce livre, on voyage beaucoup. Les migrations parfois teintées d'exil sont monnaie courante dans les parcours restitués. La famille d'Audrey Célestine et de son compagnon est une famille de migrant-es.



A. Célestine.

Ces lieux n'ont certes pas tous le même statut. L'auteure d'ailleurs n'hésite pas à s'interroger sur les liens qu'elle et son conjoint peuvent entretenir avec eux. Certains sont davantage investis que d'autres. Ils forment une géographie personnelle non dénuée d'imaginaire. Si pour Audrey Célestine, les Antilles, et plus particulièrement la Martinique, sont un élément essentiel de son identité intime - « c'est de là que je parle et que j'observe, que je pense et je vis » dit-elle dès l'ouverture de son livre - ce ne sera pas le cas de ses filles relève-t-elle avec une pointe d'amertume, concédant toutefois que son lien aux Antilles n'est pas constant. « *De moins en plus. Selon les années.* »

Ainsi en va-t-il de l'identité, une réalité construite à partir d'un tissage personnel complexe, réalité mouvante cependant, à la fois héritée et choisie, imaginaire et réelle, singulière au sens d'irréductible à chacun d'entre nous et plurielle. À sa manière, le livre d'Audrey Célestine est bien un plaidoyer contre toute forme d'assignation identitaire.

L'auteure a choisi de donner comme titre à son livre celui d'*Une famille française*. Il ne fait pas de doute à sa lecture que c'est bien en tout cas une histoire française qu'elle nous relate. Les lieux, les événements qui y sont retracés résonnent de manière familière à nos oreilles. La version de l'histoire qui nous est ainsi donnée à voir relève certes davantage de celle de Boucheron que de Lavissee, mais elle apporte beaucoup en termes d'authenticité. ●

STÉPHANE MOULAIN



✓ Audrey Célestine,
Une famille française, Textuel, 15,9 €

C'est les vacances ! Le temps du jazz

Les festivals de toute nature fleurissent. Beaucoup sont organisés par des retraité-es qui ont le temps de vivre leurs passions. Lutter pour nos retraites fait partie intégrante d'un combat pour l'accès à la culture et à l'éducation populaire, pour la libération du travail, pour l'émancipation des individus. Faute de ce carburant des « libéré-es du travail », les festivals ont tendance à s'enfoncer dans la marchandisation sans trouver l'étincelle de créativité qui fait toute la différence. Les collectivités territoriales qui subventionnent sont trop souvent conduites par la renommée attachée à la réussite. Réussir est une contrainte qui pèse sur la capacité à présenter des spectacles qui ne pourront pas réunir beaucoup de monde. C'est une insulte à la possibilité même de créer qui inclut l'échec. Sinon, pas d'avant-garde, pas de mise en cause des dogmes.

Les festivals de jazz

Paradoxalement, le jazz reste underground tout en remplissant les salles surtout en cette période d'été. Le public vient pour le festival, pour communier avec ses semblables peut-être, mais pour le jazz, que la plupart ne connaissent pas, ils et elles font confiance aux programmeurs.

Le jazz n'a pas de vedettes mais des légendes comme Archie Shepp, saxophoniste, qui continue de se produire dans les festivals comme dans celui de Junas – dans le Gard – au milieu de ce décor construit dans cette ancienne carrière de pierres ou Rhoda Scott, organiste aux pieds nus – c'est son anniversaire, 80 ans – qui a constitué un groupe, « Lady Quartet », uniquement féminin où se retrouvent Sophie Alour au saxophone ténor et soprano et Géraldine Laurent à l'alto. Junas est devenu au fil de ces temps troublés, une référence. Paolo Fresu viendra en ami et Archie se produira avec un « Attica Big Band » pour se souvenir à la fois des morts de cette prison et de cette constitution d'un grand orchestre qui fera l'objet d'un enregistrement réalisé par Gérard Terronès – mort le 16 mars 2017.

De nouveaux venus montrent que le jazz reste une musique de contestation. C'est le cas du saxophoniste indien Rudresh Mahanthappa et son Indo Park Coalition qui se produira à Souillac, dans le Lot, au festival Sim Copans. Joshua Redman, lui aussi saxophoniste, après une vacance, fait son retour. Il sera présent, avec le batteur Billy Hart, au même festival.



Lady Quartet



Archie Shepp

**CREST
JAZZ VOCAL**

LE FESTIVAL DE LA VILLE DE LA DRÔME AU PORTAL
27 JUILLET - 4 AOÛT 2018

Crest, dans la Drôme, reste un peu caché au reste du monde. C'est dommage. Crest Jazz Vocal accueille cette année Lucky Peterson, pour un hommage à Jimmy Smith, le pianiste étonnant Paul Lay et le Brésilien Nascimento comme la Coréenne Youn Sun Nah. Il y aura aussi, comme d'habitude, le concours de jazz vocal en fin d'après midi sur la place – gratuit – et une série de conférences

que je ferai sur deux villes du jazz, Kansas City et Detroit. Si vous passez par là, n'hésitez pas, c'est à la médiathèque tous les jours à partir du mardi 31 juillet et jusqu'au samedi 4 août. De quoi fêter l'abolition des privilèges !

Le choix est énorme. De la contrée d'abord : où que vous soyez, un festival de jazz a lieu. Deux raisons expliquent cette prolifération, les organisateurs sont, en général, des « mordus » de cette musique et, last but not least, il est possible de faire venir des « peintures » sans trop déboursier d'argent. Mais aussi choix artistique : Chris Potter, Joe Lovano, Raphaël Imbert – qui sait trouver les voies pour faire venir le public à aimer Albert Ayler –, Scott Hamilton pour les saxophonistes, Dave Douglas pour les trompettistes, Anne Pacéo pour les batteuses, Fred Hersch, Enrico Pieranunzi, Vijay Iyer pour les pianistes, Henri Texier pour les bassistes, John Zorn pour toutes les limites à franchir et beaucoup d'autres.

Regardez autour de vous, ce sont les vacances, n'hésitez pas, allez tenter le diable. C'est bien le moins en ces temps macroniens bien pensants et bien pesants. Je suppose que Macron n'aime pas le jazz, celui qui dérange...

Tous les programmes sont sur le Net ou les réseaux sociaux. ●

NICOLAS BÉNIÈS

ATTAC, C'ÉTAIT IL Y A VINGT ANS...

On est le 3 juin 1998 : dans les locaux du Monde Diplo se tient l'assemblée générale constitutive d'ATTAC. La salle est pleine mais personne ne pense alors qu'ATTAC connaîtra un tel essor et si rapidement (adhésion de 30 000 membres en quatre ans). On est à peine six mois après la publication de l'édito d'Ignacio

Ramonet dans le Monde Diplomatique : « Désarmer les marchés », qui fustigeait la « mondialisation du capital financier » et reprenait l'idée d'instituer une taxe sur les mouvements de capitaux spéculatifs, comme le proposait l'économiste néo-keynésien James Tobin, prix Nobel en 1981.

Si le Monde Diplo a joué un rôle déterminant, il faut dire que le moment était propice. La décennie 1988-1998 est caractérisée par un contexte social agité, avec l'émergence de nouveaux mouvements sociaux, notamment la mobilisation de novembre 1995, le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 et la mobilisation contre l'AMI de 1997, et par de nombreuses campagnes ou mobilisations de type « altermondialistes ». Citons la manifestation contre la tenue du G7 à Paris et la campagne « Ça suffait comme ci » pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde le 8 juillet 1989, et les mobilisations contre le G7 à Lyon en 1996 : parmi les dizaines d'organisations qui participent à la coalition « Les autres voix de la planète » nombre d'entre elles se retrouveront à partir de 1998 dans la mouvance qui constitue ATTAC.

La perspective internationale était d'emblée une préoccupation majeure dans ATTAC. En 1999 (avant la création du FSM), se tient à Saint-Denis une rencontre internationale initiée par ATTAC qui rassemble 2000 personnes venues de quatre-vingts pays des cinq continents, représentant des syndicats, des associations citoyennes, des journaux, des mouvements progressistes, des municipalités, des groupes de chercheur-es, autour du slogan : « Dictature des marchés ? Un autre monde est possible ». Cette rencontre fut décisive pour la syndicaliste que j'étais, nouvellement investie dans les questions internationales et encore dans l'expectative concernant cette activité syndicale.

La grande originalité d'ATTAC fut d'intégrer en son sein une multitude d'organisations aux objectifs, aux cultures et aux modes d'actions diverses. L'architecture organisationnelle, notamment avec le collège des fondateurs qui jouait un rôle prépondérant les premières années, devait permettre à la fois de s'appuyer sur des personnalités, des réseaux et organisations diverses mais aussi de dépasser la forme « coalition » pour proposer une organisation nouvelle : ainsi chaque organisation mandate une personne qui, si elle est membre du Conseil d'administration, représente non pas son organisation, mais tous les adhérent-es d'ATTAC. Pour le dire autrement, ATTAC n'est ni une fédération, ni une coordination, mais une association

d'adhérent-es, lesquels peuvent avoir un statut de personne morale (des syndicats, des associations...) ou un statut de personne physique. Une situation pas toujours facile, ni toujours comprise dans nos organisations syndicales... Mais ATTAC est aussi, et peut-être même surtout, devenu une association d'adhérent-es individuel-les, dont une partie est regroupée en comités locaux, eux-mêmes associations autonomes, et permettant à

ATTAC d'exister sur l'ensemble du territoire national. ATTAC, c'est aussi un Conseil scientifique, des commissions de travail, avec ce souci d'avoir un pied dans l'expertise économique et l'autre dans l'action.

ATTAC a d'abord innové sur le plan des thèmes, en plaçant la question du néolibéralisme mondialisé et de ses conséquences néfastes au plan social, écologique et démocratique au centre du débat. Elle a montré sa capacité à dynamiser le mouvement altermondialiste, en articulant différents registres d'action et

divers mouvements, en renforçant les contre-sommets et en innovant par la popularisation des forums sociaux.

Il y eut bien sûr la crise interne conclue en 2007, qui a fait des dégâts, mais ATTAC a su dépasser ses difficultés et trouver un nouvel élan.

Et même si l'avenir du mouvement altermondialiste est incertain et le climat morose, ATTAC poursuit son chemin et crée de nouveaux espaces de lutte. Depuis vingt ans, nous sommes un certain nombre de militant-es à insister pour que nos organisations syndicales (la FSU et les syndicats fondateurs) s'engagent plus et mieux avec, dans, au côté d'ATTAC. C'est non seulement important politiquement, pour réfléchir comme pour agir collectivement, mais je dois dire que c'est aussi un

espace qui m'a offert des « respirations » utiles et nécessaires dans mon engagement syndical. ●



PHOTOS : D. R.



SOPHIE ZAFARI